



MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT,
DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

GUIDE DES ÉTUDES

MASTER MEÉF

Mention premier degré

Enseigner à l'international

Première année / M1



Table des matières

Présentation générale du projet de formation	3
Présentation de la maquette de formation	6
Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences.....	8
Calendrier de l'année universitaire	10
Semestre 1.....	10
Semestre 2.....	11
Fiches descriptives.....	12
Semestre 1 : BCC A- Maitriser des savoirs scolaires et des savoirs pour les enseigner	12
Semestre 1 : BCC B Concevoir un enseignement adapté au contexte d'exercice en étant acteur au sein du système	33
Semestre 1 : BCC C-Conduire et réguler ses projets, interroger les pratiques	40
Semestre 2 : BCC A- Maitriser des savoirs scolaires et des savoirs pour les enseigner	44
Semestre 2 : BCC B- Concevoir un enseignement adapté au contexte d'exercice en étant acteur au sein du système	64
Semestre 2 : BCC C-Conduire et réguler ses projets, interroger les pratiques	74
La formation numérique dans le master MEEF	79
La démarche portfolio dans le master MEEF	80
Cadrage du mémoire du master MEEF	81
Vers la mise en place d'un parcours de formation plus personnalisé	83
Modalités de contrôle des connaissances.....	85
Annexe 1.....	87
Annexe 2.....	89

Présentation générale du projet de formation

Vous avez choisi de vous inscrire en master MEEF « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » et nous vous en félicitons.

Ce guide des études doit constituer un outil de travail essentiel pour tout à chacun : il doit vous aider à comprendre les tenants et les aboutissants de la formation que vous allez suivre, à connaître les objectifs visés, les contenus et compétences qui seront travaillés durant ces deux années. Avant toute chose et notamment avant de vous présenter en détail cette formation, il nous paraît important de vous préciser les choix qui ont guidé notre nouveau projet de formation.

Former aux métiers du professorat et de l'éducation au XXI^e siècle signifie, pour l'INSPÉ Lille HdF, que la formation doit viser à former de futurs professionnels autonomes et responsables qui exerceront dans une société en forte évolution et de plus en plus fragmentée. Ces professionnels devront être capables de décrypter les évolutions/transformations en cours et à venir de la société, et de s'y adapter, y compris face aux complexités et aux défis sociétaux les plus forts, tout en affirmant un positionnement citoyen engagé au sein du service public de l'Éducation.

Cette forte ambition amène notre Institut à faire le choix de privilégier dans la conception et la mise en œuvre de ses enseignements, **les trois caractéristiques** que doit revêtir la formation en master MEEF telles que précisées dans l'annexe de la nouvelle réforme de la formation¹ :

- Une formation d'adultes ;
- Une formation universitaire professionnalisante ;
- Une formation aux métiers –enseignement, éducation, formation.

La mise en place d'une approche par compétence(s) est la première des orientations qui a été retenue afin de mettre en œuvre une formation universitaire plus professionnalisante qui forme à des métiers complexes en forte évolution. Cette approche par compétence(s) repose sur la transmission de tout un ensemble de contenus de formation sans lequel un enseignant ne peut enseigner de manière efficiente. Elle nécessite toutefois de **remettre le métier « réel » au cœur de la formation** et d'y introduire plus explicitement des espaces, des dispositifs et des modalités qui permettent aux étudiants **d'apprendre à mobiliser, à tisser et à combiner à bon escient et progressivement, tout un ensemble de ressources** conduisant au développement de la compétence professionnelle². Parallèlement, la présence forte de professionnels de l'enseignement et de l'éducation encore en poste (pour 33% des heures d'enseignement) viendra en appui d'une plus forte professionnalisation de la formation.

La conception d'une architecture de maquette commune aux quatre mentions du master MEEF, pensée à partir du « métier » a été la 2^e orientation retenue par l'INSPE Lille HdF. La conception et le découpage en Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC) de la formation ont pris pour parti de se centrer sur le métier « réel » et les macro-tâches qui le caractérisent tout en constituant des ensembles cohérents et homogènes de compétences. Ces macro-tâches se décomposent en trois grandes composantes :

¹ Arrêté du 28 mai 2019, référentiel de formation du master MEEF « Former aux métiers du professorat et de l'éducation au 21^e siècle », p.7.

² Cette perspective rejoint la définition de la notion de compétence proposée par Tardif (*ibid.*) : la compétence est « un savoir-agir complexe prenant appui sur la mobilisation et la combinaison efficaces d'une variété de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situations ».

- Le BCC A qui a pour finalité **la maîtrise des savoirs** scolaires et des savoirs didactiques en lien avec la connaissance de l'institution. Cette maîtrise se présente comme un préalable à l'acte de conception et de mise en œuvre de tout enseignement.
- Le BCC B qui vise **la conception** d'un enseignement adapté au contexte d'exercice. Cette macro-tâche est de plus en plus complexe et se nourrit de ressources variées et spécifiques. Elle est un prérequis à l'acte d'enseignement.
- Le BCC C qui renvoie à la conduite et à **la mise en œuvre** des enseignements. Celles-ci s'accompagnent nécessairement de processus variés d'analyse et de **régulation** qui s'appuient sur une pratique réflexive adossée à la recherche.

Dans chacun des semestres, ces trois BCC sont articulés à des problématiques professionnelles qui constituent pour l'INSPÉ Lille HdF le cœur et les défis du métier d'enseignant d'aujourd'hui et de demain. Ces problématiques professionnelles sont conçues dans **une logique progressive et cumulative** tendant à prendre de l'ampleur au cours des quatre semestres en intégrant l'ensemble des dimensions constitutives du métier :

- Semestre 1 : *Enseigner : oui mais quoi et comment ? ...*
- Semestre 2 : *... en prenant en compte les singularités de chacun...*
- Semestre 3 : *... en engageant sa polyvalence, en croisant les disciplines...*
- Semestre 4 : *... en construisant un collectif.*

Parallèlement, **la mise en place d'une démarche portfolio d'apprentissage** -qui constitue notre 3^e orientation- viendra en appui de ce projet de formation. La démarche portfolio apparaît en effet davantage susceptible d'accompagner les étudiants dans l'identification explicite des ressources variées, qui sont au cœur des compétences professionnelles, et à la réflexivité nécessaire à la construction de ces dernières. Outil personnel des étudiants, la démarche portfolio doit permettre aux étudiants :

- de réaliser, de sélectionner et d'analyser un **ensemble d'expériences pertinentes** en lien avec les problématiques des semestres et des BCC,
- de s'exercer **à identifier et à tisser les ressources pertinentes** qui participent de la construction des compétences,
- et enfin de mettre en perspective **les progrès réalisés** quant à la construction des attendus de fin de formation, qui serviront d'appui lors des épreuves évaluatives prévues en fin de semestre afin de valider le master.

Pour terminer, une dernière orientation de notre projet consiste à travailler, **de manière intégrée** à l'ensemble des dimensions de la formation, **deux problématiques professionnelles majeures** pour les enseignants et CPE de demain : **l'école inclusive et le numérique**.

La réforme de la formation laisse en effet aux INSPE la possibilité d'accorder 10% des heures de formation du master MEEF au contexte propre à chaque INSPÉ. L'INSPÉ Lille HdF a fait le choix, en accord avec Madame le Recteur de l'académie de Lille, de la problématique de l'école inclusive en raison de la spécificité du public scolaire de l'académie. L'école inclusive a pour objectif de permettre à tous les élèves « quels que soient leurs handicaps et leurs difficultés » d'apprendre et d'avoir « une chance égale » de réussir (Unesco). Cette problématique de l'inclusion est particulièrement saillante dans la région des Hauts-de-France qui connaît des fragilités sociales qui se traduisent par un nombre élevé d'élèves scolarisés en REP/REP+, des écarts sensibles de résultats des élèves aux évaluations nationales et par un nombre proportionnellement plus important que dans les autres académies d'élèves en situation de handicap et de structures médico-éducatives. Dans un tel contexte, la formation des enseignants à l'école inclusive est un enjeu majeur. **L'école inclusive sera néanmoins appréhendée de manière large** et embrassera, au-delà des élèves à besoins éducatifs particuliers, l'ensemble des élèves et leurs spécificités. Parallèlement, l'intégration raisonnée et critique du numérique dans les pratiques professionnelles des enseignants et des CPE est une nécessité voire une priorité, à une époque où celui-ci modifie fondamentalement l'enseignement et l'organisation de l'école, le rapport à l'information et au savoir, les

interactions des acteurs en contexte scolaire, les relations dans les familles ainsi que le monde du travail. Pour atteindre cet objectif, **une place plus importante sera faite au numérique** dans la formation en articulant celui-ci de façon plus étroite à l'ensemble des contenus et objets de formation.

Outil de référence, ce guide des études a vocation à vous accompagner durant ces deux années de formation et à vous conduire vers la réussite au master et dans la préparation de votre futur métier.

Avec tous nos souhaits de deux années de formation riches et fructueuses.

L'équipe de direction de l'INSPE Lille HdF

Présentation de la maquette de formation

Master 1 MEEF mention 1er degré parcours Enseigner à l'international				
Eléments de formation			Heures semestre 1	Heures semestre 2
BCC A - MAÎTRISER DES SAVOIRS SCOLAIRES, ET DES SAVOIRS POUR LES ENSEIGNER			101	153
UE A.1	Cadre de référence, fondements éthiques du métier, connaissance des acteurs		22	0
EC A.1.1	Finalités, principes, valeurs du service public d'éducation		10	
EC A.1.2	Histoire de l'enseignement		12	
UE A.2	Maîtriser les savoirs en français pour les enseigner		18	18
UE A.3	Maîtriser les savoirs en mathématiques pour les enseigner		18	18
UE A.4	Maîtriser les savoirs liés à la polyvalence		24	78
EC A.4.1	Modules de Consolidation		12	24
EC A.4.1.1	Module de consolidation Arts plastiques et visuels	2 modules au choix sur 9	12	12
EC A.4.1.2	Module de consolidation Musique		12	12
EC A.4.1.3	Module de consolidation SVT		12	12
EC A.4.1.4	Module de consolidation SPT		12	12
EC A.4.1.5	Module de consolidation Histoire		12	12
EC A.4.1.6	Module de consolidation Géographie		12	12
EC A.4.1.7	Module de consolidation EPS		12	12
EC A.4.1.9	Module de consolidation Histoire des arts		12	12
EC A.4.1.10	Module de consolidation EMC		12	12
A.4.2	Maîtriser les savoirs liés à la polyvalence 3X12			
EC A.4.2.1	Sciences et technologies			12
EC A.4.2.2	Histoire, géographie, EMC			12
EC A.4.2.3	Arts			12
A.4.3	Fondamentaux et didactiques en EPS			6
EC A.4.4	Module Interculturel		12	12
UE A.5	Connaissance des élèves et des processus d'apprentissage		10	30
EC A.5.1	Mettre en relation les exigences scolaires, l'activité enseignante et les acquisitions des élèves			18
EC A.5.2	Développement de l'enfant et apprentissages			12
UE A.6	Module LVE		9	9

Master 1 MEEF mention 1er degré parcours Enseigner à l'international				
Eléments de formation			Heures semestre 1	Heures semestre 2
BCC B CONCEVOIR UN ENSEIGNEMENT ADAPTE AU CONTEXE D'EXERCICE EN ETANT ACTEUR AU SEIN DU SYSTEME			68	74
UE B.1	Institution, déontologie, éthique		14	
UE B.2	Concevoir un enseignement en français		18	18
UE B.3	Concevoir un enseignement en mathématiques		18	18
UE B.4	Concevoir des enseignements dans le cadre de la polyvalence			6
EC B.4.5	Savoirs didactiques et pédagogiques pour concevoir un enseignement en EPS			6
UE B.5	Concevoir des enseignements adaptés à la diversité des contextes éducatifs et des élèves		18	32
EC B.5.1	Approches pédagogiques : Français Langue étrangère (FLE)		8	12
EC B.5.2	Vie de l'école et la participation à un collectif de travail, relation aux parents			8
EC B.5.4	Developpement du jeune enfant et des premiers apprentissages		10	12
BCC C - CONDUIRE ET RÉGULER SES PROJETS, INTERROGER LES PRATIQUES			29	74
UE C.1	Efficacité de l'enseignement et réflexivité		14	54
EC C.1.1	Efficacité de l'enseignement et réflexivité		14	24
EC C.1.2	Stage (3x1 semaine)			
EC C.1.3	Module complémentaire			30
UE C.2	Initiation, apports et pratiques de la recherche en contexte d'éducation		15	20

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

		Modalités de contrôle des connaissances et des compétences			
		ECTS	Nature	Session 1	Session 2
Master 1		60			
Semestre 1		30			
BCC A - MAÎTRISER DES SAVOIRS SCOLAIRES, ET DES SAVOIRS POUR LES ENSEIGNER		12			
UE A.1	Cadre de référence, fondements éthiques du métier, connaissance des acteurs	4	CT	1 dossier individuel réflexif . Evaluation commune UE A1, UE B1 et UE C1	Amélioration du dossier selon les recommandations du correcteur
UE A.2	Maîtriser les savoirs en français pour les enseigner	4	CT	1 épreuve écrite d'une durée de 2h30 (UE A2 et UE B2). Epreuve d' 1h30 pour l'UE A2 uniquement	1 épreuve écrite d'une durée de 2h30 (UE A2 et UE B2). Epreuve d' 1h30 pour l'UE A2 uniquement
UE A.3	Maîtriser les savoirs en mathématiques pour les enseigner	4	CT	1 épreuve écrite d'une durée de 1h	1 épreuve écrite d'une durée de 1h
UE A.4	Maîtriser les savoirs liés à la polyvalence			Non évalué	Non évalué
UE A.5	Connaissance des élèves et des processus d'apprentissage				
BCC B CONCEVOIR UN ENSEIGNEMENT ADAPTE AU CONTEXTE D'EXERCICE EN ETANT ACTEUR AU SEIN DU SYSTEME		12			
UE B.1	Institution, déontologie, éthique	2	CT	1 dossier individuel réflexif . Evaluation commune UE A1, UE B1 et UE C1	Amélioration du dossier selon les recommandations du correcteur
UE B.2	Concevoir un enseignement en français	5	CT	1 épreuve écrite d'une durée de 2h30 (UE A2 et UE B2). Epreuve d'1h pour l'UE B2 uniquement.	1 épreuve écrite d'une durée de 2h30 (UE A2 et UE B2). Epreuve d'1h pour l'UE B2 uniquement.
UE B.3	Concevoir un enseignement en mathématiques	5	CT	1 épreuve écrite d'une durée de 1h	1 épreuve écrite d'une durée de 1h
UE B.5	Concevoir des enseignements adaptés à la diversité des contextes éducatifs et des élèves			Non évalué	Non évalué
BCC C - CONDUIRE ET RÉGULER SES PROJETS, INTERROGER LES PRATIQUES		6			
UE C.1	Efficacité de l'enseignement et réflexivité	3	CT	1 dossier individuel réflexif . Evaluation commune UE A1, UE B1 et UE C1	Amélioration du dossier selon les recommandations du correcteur
EC C.1.2	Stage (2 semaines)			Présence obligatoire. Absence au stage invalide l'UE C1	
UE C.2	Initiation, apports et pratiques de la recherche en contexte d'éducation	3	CT	Projet de mémoire	Amélioration du projet de mémoire selon les recommandations du correcteur

Semestre 2		30			
BCC A - MAÎTRISER DES SAVOIRS SCOLAIRES, ET DES SAVOIRS POUR LES ENSEIGNER		15			
UE A.2	Maîtriser les savoirs en français pour les enseigner	3 (Français et maths)	CT	1 épreuve écrite en Français et en Maths. Français: épreuve de 3h (UE A2 et UE B2). Epreuve d'1h30 pour l'UE A2 uniquement. Maths: épreuve de 1h	1 épreuve écrite en Français et en Maths. Français: épreuve de 3h (UE A2 et UE B2). Epreuve d'1h30 pour l'UE A2 uniquement. Maths: épreuve de 1h
UE A.3	Maîtriser les savoirs en mathématiques pour les enseigner				
UE A.4	Maîtriser les savoirs liés à la polyvalence	6			
EC A.4.2.1	Sciences et technologies		CT	Epreuve écrite d'application d'une durée de 1h. Analyse critique d'un dossier documentaire sur un des blocs de la polyvalence	Epreuve écrite d'application d'une durée de 1h. Analyse critique d'un dossier documentaire sur un des blocs de la polyvalence
EC A.4.2.2	Histoire, géographie, EMC				
EC A.4.2.3	Arts				
EC A.4.4	Module interculturel		CT	Dossier collaboratif avec un partenaire étranger	Amélioration du dossier
UE A.5	Connaissance des élèves et des processus d'apprentissage	4	CT	1 dossier individuel réflexif . Evaluation commune UE A5, UE B5 et UE C1	Amélioration du dossier selon les recommandations du correcteur
UE A.6	Module LVE	2	CT	Dossier individuel composé de documents écrits et oraux en LVE	Amélioration du dossier
BCC B CONCEVOIR UN ENSEIGNEMENT ADAPTE AU CONTEXTE D'EXERCICE EN ETANT ACTEUR AU SEIN DU SYSTEME		9			
UE B.2	Concevoir un enseignement en français	2	CT	Epreuve écrite de 3h (UE A2 et UE B2). Epreuve d'1h30 pour l'UE B2 uniquement.	Epreuve écrite de 3h (UE A2 et UE B2). Epreuve d'1h30 pour l'UE B2 uniquement.
UE B.3	Concevoir un enseignement en mathématiques	2	CT	Epreuve écrite d'une durée de 1h	Epreuve écrite d'une durée de 1h
UE B.5	Concevoir des enseignements adaptés à la diversité des contextes éducatifs et des élèves	5	CT	1 dossier individuel réflexif . Evaluation commune UE A5, UE B5 et UE C1	Amélioration du dossier selon les recommandations du correcteur
BCC C - CONDUIRE ET RÉGULER SES PROJETS, INTERROGER LES PRATIQUES		6			
UE C.1	Efficacité de l'enseignement et réflexivité	3	CT	1 dossier individuel réflexif . Evaluation commune UE A5, UE B5 et UE C1	Amélioration du dossier selon les recommandations du correcteur
EC C.1.2	Stage (2x2 semaines)			Présence obligatoire. Absence au stage invalide l'UE C1	
UE C.2	Initiation, apports et pratiques de la recherche en contexte d'éducation	3	CT	Rapport d'étape1	Rapport d'étape 1 amélioré selon les recommandations du correcteur

Calendrier de l'année universitaire

Semestre 1

2023 2024

JOURS FÉRIÉS / CHÔMÉS	
Toussaint	01/11/23
Armistice (F)	11/11/23
Noël	25/12/23
Jour de l'An	01/01/24
Lundi de Pâques	01/04/24
Fête du travail	01/05/24
Victoire des Alliés	08/05/24
Ascension	09/05/24
Lundi de Pentecôte	20/05/24
Fête Nationale (F)	14/07/24
Assomption	15/08/24

Exams, échéances
Stages en établissement
Journées Thématiques banalisées
Journées Thématiques non banalisées
Jurys ou publications
Congés
Féries
Module complémentaire

	M1	M1	M1	M1	M1
	sept-23	oct-23	nov-23	déc-23	
ven. 1		dim. 1	mer. 1		ven. 1
sam. 2		lun. 2	jeu. 2		sam. 2
dim. 3		mar. 3	ven. 3		dim. 3
lun. 4		mer. 4	sam. 4		lun. 4
mar. 5		jeu. 5	dim. 5		mar. 5
mer. 6		ven. 6	lun. 6		mer. 6
jeu. 7		sam. 7	mar. 7		jeu. 7
ven. 8		dim. 8	mer. 8	Journée recherche	ven. 8
sam. 9		lun. 9	jeu. 9		Matinée recherche
dim. 10		mar. 10	ven. 10		dim. 10
lun. 11		mer. 11	sam. 11		lun. 11
mar. 12		jeu. 12	dim. 12		mar. 12
mer. 13		ven. 13	lun. 13		mer. 13
jeu. 14	JIVE	sam. 14	Matinée recherche		jeu. 14
ven. 15		dim. 15	mer. 15		ven. 15
sam. 16		lun. 16	jeu. 16	Journée recherche	sam. 16
dim. 17		mar. 17	ven. 17		dim. 17
lun. 18		mer. 18	sam. 18		lun. 18
mar. 19		jeu. 19	dim. 19		mar. 19
mer. 20		ven. 20	lun. 20		mer. 20
jeu. 21		sam. 21	mar. 21		Exams S1 session 1
ven. 22		dim. 22	mer. 22		ven. 22
sam. 23	Matinée recherche	lun. 23	jeu. 23		sam. 23
dim. 24		mar. 24	ven. 24		dim. 24
lun. 25		mer. 25	sam. 25		lun. 25
mar. 26		jeu. 26	dim. 26		mar. 26
mer. 27		ven. 27	lun. 27		mer. 27
jeu. 28		sam. 28	mar. 28		jeu. 28
ven. 29		dim. 29	mer. 29		ven. 29
sam. 30		lun. 30	jeu. 30		sam. 30
		mar. 31			dim. 31

Semestre 2

	M1	M1	M1	M1	M1	M1	M1	M1	M1
	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24		
lun. 1		jeu. 1	ven. 1	lun. 1	mer. 1	sam. 1	lun. 1		
mar. 2		ven. 2	PUBLICATI ON S1 S3 session1	sam. 2	mar. 2	jeu. 2	dim. 2	mar. 2	
mer. 3		sam. 3	dim. 3	mer. 3	ven. 3	lun. 3	mer. 3		
jeu. 4		dim. 4	lun. 4	jeu. 4	sam. 4	mar. 4	jeu. 4		
ven. 5		lun. 5	mar. 5	ven. 5	Jury semestres 1 et 3	dim. 5	mer. 5	ven. 5	JURY S2 session 2 Jury
sam. 6		mar. 6	mer. 6	sam. 6	lun. 6	jeu. 6	sam. 6		
dim. 7		mer. 7	jeu. 7	dim. 7	mar. 7	ven. 7	dim. 7		
lun. 8		jeu. 8	ven. 8	lun. 8	mer. 8	sam. 8	lun. 8		
mar. 9		ven. 9	sam. 9	mar. 9	jeu. 9	dim. 9	mar. 9		
mer. 10		sam. 10	dim. 10	mer. 10	ven. 10	lun. 10	mer. 10		
jeu. 11		dim. 11	lun. 11	jeu. 11	sam. 11	mar. 11	jeu. 11		
ven. 12		lun. 12	mar. 12	ven. 12	dim. 12	mer. 12	ven. 12		
sam. 13		mar. 13	mer. 13	sam. 13	lun. 13	jeu. 13	sam. 13		
dim. 14		mer. 14	jeu. 14	dim. 14	mar. 14	ven. 14	dim. 14		
lun. 15		jeu. 15	ven. 15	lun. 15	mer. 15	sam. 15	lun. 15		
mar. 16		ven. 16	sam. 16	mar. 16	jeu. 16	dim. 16	mar. 16		
mer. 17	Journée recherche	sam. 17	dim. 17	mer. 17	ven. 17	lun. 17	mer. 17		
jeu. 18		dim. 18	lun. 18	jeu. 18	sam. 18	mar. 18	jeu. 18		
ven. 19		lun. 19	mar. 19	ven. 19	dim. 19	mer. 19	ven. 19		
sam. 20	Matinée recherche	mar. 20	mer. 20	sam. 20	lun. 20	jeu. 20	sam. 20		
dim. 21		mer. 21	jeu. 21	Mix cité	dim. 21	mar. 21	dim. 21		
lun. 22		jeu. 22	Examens S1 session 2	ven. 22	lun. 22	mer. 22	lun. 22		
mar. 23		ven. 23	sam. 23	mar. 23	jeu. 23	dim. 23	mar. 23		
mer. 24	Miscel Conseil CAPSET	sam. 24	dim. 24	mer. 24	ven. 24	lun. 24	mer. 24	Examens S2 session2	
jeu. 25		dim. 25	lun. 25	jeu. 25	sam. 25	mar. 25	jeu. 25		
ven. 26		lun. 26	mar. 26	ven. 26	dim. 26	mer. 26	ven. 26		
sam. 27		mar. 27	mer. 27	sam. 27	lun. 27	jeu. 27	sam. 27		
dim. 28		mer. 28	jeu. 28	Examens S2 session 1	dim. 28	mar. 28	dim. 28		
lun. 29		jeu. 29	ven. 29	lun. 29	mer. 29	sam. 29	lun. 29		
mar. 30			sam. 30	mar. 30	jeu. 30	dim. 30	mar. 30		
mer. 31			dim. 31		ven. 31				

Fiches descriptives

Semestre 1 : BCC A- Maitriser des savoirs scolaires et des savoirs pour les enseigner

S 1	UE A.1	Cadre de référence, fondements éthiques du métier, connaissance des acteurs	4 ECTS
EC A.1.1		Philosophie de l'éducation	10 H

1- Objectifs poursuivis

- Disposer de repères conceptuels fondamentaux pour situer l'éducation en milieu scolaire dans un cadre plus général.
- Comprendre les finalités, principes, et valeurs du service public de l'éducation.

2 – Contenus détaillés

Qu'est-ce que l'éducation ?

- La figure et l'activité du maître : éduquer, instruire, former.
- L'enfant à éduquer : éducatibilité, perfectibilité, désir et pouvoir de savoir.

La relation de la nature à la culture

- La culture d'un potentiel comme développement de soi.
- La présentation du monde et la fréquentation de disciplines.

Finalités de l'éducation

- Former le citoyen, le travailleur, la personne humaine.
- L'exercice du jugement et la promotion de l'esprit critique.

La philosophie et l'enseignement scolaire

- L'école, une question philosophique : institution démocratique, lieu pour apprendre.
- La pédagogie, un art et une science ; la part philosophique de la formation des maîtres

Lien avec les contenus à enseigner (PPR) : comment les apprentissages, dans le cadre du socle commun de connaissances, compétences et culture, concourent-ils à former une personne, un citoyen, un travailleur ?

3 – Modalités de travail

Travaux Dirigés (TD)

4 – Modalités d'évaluation

Session 1 : **Dossier individuel réflexif de 4 à 6 pages (annexes non comprises) conjoint aux**

- **EC A.1.1.**(finalités, principes, valeurs du service public d'éducation),
 - **EC A.1.2** (histoire de l'enseignement),
 - **EC B 1** (Institution, déontologie, éthique) **et**
 - **EC C 1** (*efficacité de l'enseignement et réflexivité*).
- à partir d'un corpus de textes .**

Session 2 : amélioration du dossier de session 1 suivant les recommandations du correcteur.

5 – Indicateurs de réussite

Indicateurs du Bloc A (UEA EC A1.1 et EC A1.2)

- S'approprié les savoirs disciplinaires relatifs au cadre de référence, aux fondements éthiques du métier et à la connaissance des acteurs ;
- et les mobilise explicitement dans son interprétation des instructions officielles.

Indicateurs du Bloc B (UEB1)

- Développe et prend en compte une culture commune avec ses collègues du second degré ;
- La met en lien avec / au service d'un enseignement conforme aux exigences légales, réglementaires et déontologiques de l'exercice du métier.

Indicateur du Bloc C (UEC1)

- Se projette dans une posture et vers des pratiques progressivement plus réflexives et efficaces en lien avec les 1eres expériences de stage et la démarche port-folio.

6 - Bibliographie indicative

- ALAIN, PROPOS SUR L'EDUCATION, PARIS, PUF, 2015
- ARISTOTE, LA POLITIQUE III, PARIS, VRIN, 1995.
- CONDORCET CINQ MEMOIRES SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE, PARIS, GF, 1994.
- MICHEL FOUCAULT, SURVEILLER ET PUNIR, PARIS, TEL GALLIMARD, 1975.
- EMMANUEL KANT, TRAITE DE PEDAGOGIE, PARIS, HACHETTE, 2008.
- PLATON, REPUBLIQUE VI--VII, PARIS, GF, 2002.
- JACQUES RANCIERE, LE MAITRE IGNORANT, PARIS, 10/18, 2004.
- OLIVIER REBOUL, PHILOSOPHIE DE L'EDUCATION, COLLECTION QUE SAIS-JE ?
- JEAN-JACQUES ROUSSEAU, ÉMILE OU DE L'ÉDUCATION, PARIS, GF, 2009.

S 1	UE A.1	Cadre de référence, fondements éthiques du métier, connaissance des acteurs	4 ECTS
EC A.1.2		Histoire de l'enseignement	12 H

1- Objectifs poursuivis

- Disposer de repères conceptuels fondamentaux pour situer l'éducation en milieu scolaire dans un cadre plus général.
- Comprendre les finalités, principes, et valeurs du service public de l'éducation.

2 – Contenus détaillés

De l'école primaire au premier degré : la lente mise en place d'une école primaire pour toutes et tous (XVIIIe-XXIe siècles)

- Grandes lois scolaires (de Guizot, Falloux, Duruy, Ferry, Zay à nos jours), mais surtout comment l'école en France devient progressivement une « affaire d'État ».
- Lente progression de la scolarisation en France, sédimentation progressive de réformes successives.
- Les finalités données à l'école, la mise en place d'une école gratuite et laïque, le vote et l'obligation de l'instruction, l'éducation des filles, les inégalités d'accès à l'école.
- L'école unique, à partir de la séparation entre maternelle et primaire.

Histoire de l'enfance et de l'enfant (Ancien régime, époque contemporaine)

- Conceptions de l'enfance, l'enfant en situation, en lien avec les structures et les pratiques pédagogiques existantes.
- Comment les idées d'instruction et de protection de l'enfant s'affirment-elles ?
- Comment les enfants deviennent-ils des élèves ? Quelle place pour les familles ?

Pratiques pédagogiques, savoirs scolaires, innovations : une mise en perspective historique

- Les débats actuels sur les contenus scolaires ne sont pas nouveaux, et de nombreuses réformes ont été élaborées à ce niveau au cours des XIX-XXe siècles.
- Les apports de l'histoire matérielle de l'éducation seront ici intéressants à intégrer dans l'analyse (constitution des classes, mobiliers scolaires existants, équipement pédagogique présent, place du manuel, etc..).
- Étude de l'évolution des méthodes pédagogiques réellement mises en œuvre dans les classes du primaire est à opérer, tout comme celle des tentatives de réformes au nom des « pédagogies actives ».

3 – Modalités de travail

TD

4 – Modalités d'évaluation

Session 1 : **Dossier individuel réflexif de 4 à 6 pages (annexes non comprises) conjoint aux**

- **EC A.1.1.** (finalités, principes, valeurs du service public d'éducation),
- **EC A.1.2** (histoire de l'enseignement),
- **EC B 1** (Institution, déontologie, éthique) **et**
- **EC C 1** (*efficacité de l'enseignement et réflexivité*).

à partir d'un corpus de textes.

Session 2 : amélioration du dossier de session 1 suivant les recommandations du correcteur.

5 – Indicateurs de réussite

Indicateurs du Bloc A (UEA EC A1.1 et EC A1.2)

- S'approprié les savoirs disciplinaires relatifs au cadre de référence, aux fondements éthiques du métier et à la connaissance des acteurs ;
- et les mobilise explicitement dans son interprétation des instructions officielles.

Indicateurs du Bloc B (UEB1)

- Développe et prend en compte une culture commune avec ses collègues du second degré ;
- La met en lien avec / au service d'un enseignement conforme aux exigences légales, réglementaires et déontologiques de l'exercice du métier.

Indicateur du Bloc C (UEC1)

- Se projette dans une posture et vers des pratiques progressivement plus réflexives et efficaces en lien avec les 1eres expériences de stage et la démarche port-folio.

6 - Bibliographie indicative

Albertini, P. L'école en France, XIXe-XXe siècle, de la maternelle à l'université, Paris, Hachette, 1992.

Bulle, N., L'école et son double. Essai sur l'évolution pédagogique en France, Hermann, 2009.

Lelièvre, C., Histoire des institutions scolaires depuis 1789, Paris, Nathan, 1990.

Luc, J.-N., L'invention du jeune enfant au XIXe siècle : de la salle d'asile à l'école maternelle, Paris, Belin, 1997.

Luc, J.-N. Condette, J.-F. & Verneuil, Y., Histoire de l'enseignement en France. XIXe - XXe siècle, Paris, Armand Colin, 2020.

Mayeur, F. Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France, 1789-1930, Tome 3, Paris, Perrin, 2004.

Portier, Ph. L'Etat et les religions en France, une sociologie historique de la laïcité, Rennes, P.U.R, 2016.

Prost, A. Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France, Tome 4, Paris, Perrin, 2004.

Prost, A. Regards historiques sur l'éducation en France XIX - XXe siècles, Paris, Belin, 2007.

S 1	UE A.2	Maîtriser les savoirs en français pour les enseigner	4 ECTS
			18 H

1- Objectifs poursuivis

Consolider les connaissances et capacités disciplinaires nécessaires pour enseigner le français à l'école maternelle et élémentaire

2 – Contenus détaillés

- L'oral comme moyen d'expression, de communication et d'élaboration de la pensée pour les cycles 1, 2 et 3.
- Initiation à la littérature de jeunesse.
- Étude de la langue : grammaire de phrase, vocabulaire.
- Préparation aux épreuves du concours.

3 – Modalités de travail

Cours Magistraux (CM) (3 h ou 1h30) +TD

4 – Modalités d'évaluation

Session 1 : Épreuve écrite à partir d'un dossier (1h30)

Session 2 : Épreuve écrite à partir d'un dossier (1h30)

5 – Indicateurs de réussite

Maîtrise des savoirs en grammaire de phrase et lexique.

Lecture et analyse de textes littéraires.

Correction de la langue.

6 - Bibliographie indicative

- Brigaudiot M., 2015, *Langage et école maternelle*, Hatier.
- Bruner J., 1987, *Comment les enfants apprennent à parler*, Retz.
- Canut E., Vertalier M., 2012, « Lire des albums : quelle compréhension et quelle appropriation par les élèves de maternelle ? » *Le Français Aujourd'hui*, 179 (4), Armand Colin / Dunod.
- Garcia-Debanc C., Plane S., 2004, *Comment enseigner l'oral à la maternelle*, Hatier.
- Léon R., 1998, *Enseigner la grammaire et le vocabulaire à l'école*, Hachette.
- Nonnon E., 2011, « L'histoire de la didactique de l'oral, un observatoire de questions vives de la didactique du français », *Pratiques*, 149-150.
- Pellat J.C., Fonvielle S., 2016, *Le Grévisse de l'enseignant*, Magnard.

Revue et dossiers :

- *Le Français aujourd'hui*, 195, *L'oral en question(s)*, 2016.
- *Le Français aujourd'hui*, 179, *La lecture de récits en maternelle*, 2012.
- *Pratiques*, 177-78, *Langage oral à l'école maternelle*, 2018.
- Dossier de veille de l'IFE, 117, *Je parle, tu dis, nous écoutons : apprendre avec l'oral*, 2017.
- *Repères*, 54, *L'oral à l'école : qu'apprend-on et comment ?* 2016.

S 1	UE A.3	Maîtriser les savoirs en mathématiques pour les enseigner	4 ECTS
			18 H

1- Objectifs poursuivis

Maîtriser les connaissances disciplinaires et épistémologiques nécessaires pour enseigner les mathématiques à l'école maternelle et élémentaire.

2 – Contenus détaillés

Consolidation des connaissances disciplinaires et notions nécessaires pour l'enseignement des mathématiques aux cycles 1, 2 et 3 dans les domaines suivants :

- Ensembles de nombres : entiers, décimaux, rationnels
- Systèmes de numération
- Opérations
- Arithmétique
- Géométrie plane : Polygones, propriétés et relations dans le plan
- Résolution de problèmes

Utilisation par l'enseignant des Tice : logiciels dédiés aux notions précédentes.

Prise de recul, via notamment une analyse des programmes et un travail épistémologique, sur les différents domaines mathématiques enseignés à l'école maternelle et élémentaire.

3 –Indicateurs de réussite

Maitriser les savoirs disciplinaires en mathématiques pour enseigner

Remarques :

- Sera évalué dans l'ensemble des domaines du S1 (cités-ci-dessus)
- L'évaluation visera à vérifier la maîtrise par l'étudiant ou l'étudiante des savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires pour prendre en charge l'ensemble des apprentissages attendus chez les élèves de la maternelle au CM2.

4 – Modalités de travail

3H CM + 15H TD

5 –Modalités d'évaluation

Session 1 : Épreuve écrite comprenant une partie QCM et une partie exercices (1H)

Session 2 : Épreuve écrite comprenant une partie QCM et une partie exercices (1H)

6 - Bibliographie indicative

- Bulletin officiel spécial n°2 du 26 mars 2015 (Cycle1)
- Bulletin officiel spécial n° 30 du 26 juillet 2018 (Cycles 2, 3 et 4)
- Attendus de fin de cycle
- Documents d'accompagnement des programmes

La bibliographie sera complétée lors des cours par des articles de recherche sur l'enseignement des mathématiques.

S1 et S2	UE A.4	Module de consolidation	0 ECTS
EC A.4.1.1		Arts plastiques	12 H

1- Objectifs poursuivis

- Acquérir et renforcer les connaissances en arts plastiques
- Par la pratique plastique, l'apprentissage du regard et la connaissance des domaines de créations artistiques, comprendre les enjeux de l'enseignement des arts à l'école.
- Identifier et analyser les caractéristiques techniques et formelles d'une œuvre ; la situer dans un contexte historique et culturel.
- Mettre en relation plusieurs œuvres d'arts.
- Développer un regard sensible, instruit et réfléchi sur les œuvres.
- Utiliser les ressources numériques et matérielles et lieux disponibles.

2 – Contenus détaillés

- Contenus, enjeux et finalités de l'enseignement des arts plastiques à l'école.
- La place du sensible dans les apprentissages.
- Connaissance et développement de l'enfant (l'imaginaire et les pratiques plastiques).
- Appropriation, par le regard et la pratique, des éléments du langage plastique : matière, support, couleur....
- Acquisition de méthodes d'analyse d'œuvres d'art et vocabulaire spécifique.
- Donner des repères culturels, faire des liens avec d'autres domaines artistiques ; maîtriser les compétences travaillées et associées en C III.
- Découverte et exploitation de pratiques diverses incluant les TICE à visées pédagogiques.

3 – Modalités de travail

½ groupe de TD

4 – Modalités d'évaluation

Aucune évaluation pour ce module. Auto-évaluation, positionnements et suivi en s'appuyant sur les artefacts du Portfolio.

5 - Bibliographie indicative

ARDOUIN, Isabelle, *L'éducation artistique à l'école*, Paris, ESF, 1998.
 BARBE-GALL, Fabienne, *Comment parler d'art aux enfants*, Paris, Adam Biro, 2002.
 BEAUDOT André, *La créativité à l'école*, PUF, 1969.
 BIANCHERI, Alain, *Les Arts plastiques au XXème siècle : Analyse des mouvements et des œuvres*, Paris, Delagrave, 1996.
 BIANCHERI, Alain. *Les Arts plastiques au XXème siècle : Questions essentielles*, Paris, Z'éditions, 1998.
 BOSSEUR, Jean-Yves, *Vocabulaire des Arts plastiques du XXe siècle*, Paris, Minerve, 2008.
 BRISSON Élisabeth, *La musique classique en clair*, Paris, Ellipses, 2010.
 LAGOUTTE Daniel, *Les arts plastiques, contenus enjeux et finalités*, Hachette, 1994.
 LAGOUTTE Daniel, *Enseigner les arts visuels*, Paris, Hachette éducation 2002.
 LANG Jack, TASCIA Catherine, *Plan pour les arts et la culture à l'école*, CNDP, 2001. La reconnaissance du sujet sensible en éducation, Chemins de formation n° 16, octobre 2011.
 REYT Claude, *Les arts plastiques à l'école*, Bordas, 1998.
 JAUBERT Alain, *Collection Palettes, 50 films DVD*, Arte

S 1 et S2	UE A.4	Module de consolidation	0 ECTS
EC A.4.1.2		Education musicale	12 H

1- Objectifs poursuivis

- Acquérir et renforcer les connaissances de base en Education musicale pour pouvoir les enseigner.
- Principes et enjeux de l'Education musicale à l'école.
- Maîtrise et consolidation des savoirs fondamentaux (perception-production).

Initiation à une culture du sensible

2 – Contenus détaillés

- Spécificité des programmes selon les cycles.
- Acquisition de méthodes pour l'analyse et la pratique de l'écoute et du chant.
- Spécificité de la voix de l'enfant.
- Acquisition des bases d'une première culture musicale.
- Expérimentation des pratiques diverses incluant les TICE, TUIC à visées pédagogiques.
- Initiation à l'élaboration de séquences en Education musicale en fonction des objectifs et compétences à acquérir dans les différents cycles
- Interprétation d'un chant donné. Remise à niveau
- Analyse comparée ou non, d'œuvres musicales (repérer les éléments sonores saillants, paramètres du son, structure, style, lien avec l'HDA). Remise à niveau.

3 – Modalités de travail

½ groupe de TD

4 – Modalités d'évaluation

Aucune évaluation pour ce module. Auto-évaluation, positionnements et suivi en s'appuyant sur les artefacts du Portfolio

5 - Bibliographie indicative

- BASTIEN Marie-Christine, *Quatre saisons pour chanter (maternelle)*, Éditions Scéren-CRDP de Lorraine, 2006.
- BERNAD Marie-Pierre, *La chorale à l'école*, Éditions Scéren-CRDP d'Auvergne, 2004.
- BRISSON Elisabeth, *La musique classique en clair*, Paris, Ellipses, 2010.
- CHARVET Pierre, *Comment parler de musique aux enfants*, Scéren-CNDP, 2003.
- LAMORTHE Isabelle, *Enseigner la musique à l'école*, Hachette-éducation, 2007.
- MESPLE Raymond, *Une année au concert (cycle 2)*, Scéren-CRDP Pays-de-loire, 2009.
- SCHNEIDER Léa, CHEVALIER Régis, *Vers la musique Maternelle (TPS-PS-MS-GS)*, Accès Editions, 2019.
- SCHOEN Pierre-Jean, *Enseigner la musique à l'école primaire*, Dunod, 2019.
- Répertoire vocal académique « TRIOLETS » CRDP 55 parution annuelle depuis 1995/
- CD « Préludes », chansons autour du monde, Believe, Altis productions, 2012.
- DVD Chanter en classe et en chœur, coordonné par H. Jarry-Personnaz, Scéren/CNDP, 2002.
- VOX : <https://vox.radiofrance.fr/ressources>
- Edutheque (Cité de la musique): <https://edutheque.philharmoniedeparis.fr>
- Musique Prim
- Lumni

S 1 et S2	UE A.4	Module de consolidation	0 ECTS
EC A.4.1.3 EC A 4.1.4		SVT / SPT	12 H

1- Objectifs poursuivis

-Maîtriser les savoirs disciplinaires nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement de l'école maternelle et de l'école élémentaire (en vue des acquisitions prévues dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture).

-Sensibiliser à la culture scientifique (connaître les étapes de la démarche scientifique, distinction connaissance/croyance/opinion...).

2 – Contenus détaillés

Le module de consolidation porte sur les savoirs à enseigner: Acquisition des connaissances disciplinaires et culturelles pour enseigner les sciences à l'école.

3 – Modalités de travail

1/2 groupe de TD

4 – Modalités d'évaluation

Aucune évaluation pour ce module. Auto-évaluation, positionnements et suivi en s'appuyant sur les artefacts du Portfolio

5 - Bibliographie indicative

- ASTOLFI JP ET DELEVAY M. (1989). La didactique des sciences. Collection Que sais-je.
- PUF ASTOLFI JP, DAROT E., GINSBURGER-VOGEL Y ET TOUSSAINT J. (1997). Mots-clés de la didactique des sciences. De Boeck Université
- CHARPAK G. (1996). La main à la pâte. Flammarion
- COQUIDÉ-CANTOR M. ET GIORDAN A. (1997). L'enseignement scientifique à l'École maternelle. Z'édition
- COURSENT A, BLONDEL J, DECROIX AA. Les cahiers de la Luciole, Hatier
- DÈCLE C. ET LAURENT D. (2005). Guide pour enseigner les sciences à l'école primaire. Retz
- DE VECCHI G. ET GIORDAN A. (1989). L'enseignement scientifique : comment faire pour que ça marche ? Z'édition
- TAVERNIER R. (2006). Enseigner la biologie et la géologie à l'école primaire. Paris Bordas
- TAVERNIER R. (2009). Enseigner les sciences expérimentales à l'école élémentaire. Paris Bordas

S 1 et S2	UE A.4	Module de consolidation	0 ECTS
EC A.4.1.5		Histoire	12 H

1- Objectifs poursuivis

- Conforter et consolider les connaissances relatives aux apprentissages du temps et de l'histoire pour les cycles 1,2 et 3.
- Maîtriser les savoirs fondamentaux en histoire de la préhistoire à nos jours.
- Réflexion pour l'analyse des différents supports documentaires en histoire (texte, documents iconographiques, etc.).
- Réflexion sur la notion de temps et sa structuration.

2 – Contenus détaillés

- Acquérir et renforcer les connaissances et construire un rapport critique (conscience disciplinaire) aux disciplines enseignées.
- Maîtriser les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement de l'école maternelle et de l'école élémentaire, en vue des acquisitions prévues dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- Exploiter les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs.
- Exprimer ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter et faire évoluer ses pratiques.
- Conforter l'appréhension des grandes périodes préhistoriques et historiques.
- Aborder les outils participant à la structuration du temps.
- Construire une réflexion sur les acteurs en histoire et leur place dans l'histoire enseignée

3 – Modalités de travail

½ groupe de TD

4 – Modalités d'évaluation

Aucune évaluation pour ce module. Auto-évaluation, positionnements et suivi en s'appuyant sur les artefacts du Portfolio

5 - Bibliographie indicative

- BORNE D., Histoires de France, Paris, La documentation française, 2011.
- BORNE D., Quelle histoire pour la France ?, Paris, Gallimard, 2014.
- CARPENTIER J., Histoire de France, Collection Point, Seuil, 1999
- DUBY G., Histoire de la France, Larousse, 2006
- FALAIZE B., Enseigner l'histoire à l'école. Donner goût et interroger le passé pour faire sens aujourd'hui, Paris, Retz, 2015.

HOMMET S., Quelle histoire enseigner à l'école primaire ? Clés pour comprendre, outils pour agir, Paris, Hachette éducation, 2009.

S 1 et S2	UE A.4	Module de consolidation	0 ECTS
EC A.4.1.6		Géographie	12 H

1- Objectifs poursuivis

Maîtriser les savoirs scientifiques nécessaires à l'enseignement de la géographie en référence aux programmes de l'école maternelle et élémentaire.

Connaître et utiliser les concepts, documents et outils en géographie en ayant une attitude critique.

Comprendre l'importance des langages en géographie (les mots du quotidien et les mots de la géographie, la lecture d'image, le codage graphique et cartographique) pour permettre aux élèves de construire un regard objectif sur le monde.

2 – Contenus détaillés

Contenus fondamentaux en géographie permettant d'initier au raisonnement, aux langages et aux outils de la géographie. Les thèmes sont traités en articulant les différentes échelles : études de cas, caractérisation d'un espace, contextualisation, modélisations, etc. Dans le cadre du cours sera abordée « l'habiter » qui permet la compréhension des relations dynamiques que les sociétés entretiennent avec leurs territoires ; au cycle 2 pour comprendre qu'un espace est organisé et apprendre à représenter l'espace, et au cycle 3 pour construire des raisonnements de type géographique. Les thèmes traités sont l'occasion d'aborder des problématiques liées au développement durable. L'usage du numérique est pris en compte au cours des différents moments de travail. Initiation aux questions relatives à la perception du monde par l'enfant et à sa manière de structurer son espace

Analyse des perceptions spatiales initiales des élèves et choix de situations permettant le passage des conceptions enfantines du monde aux réalités géographiques, et du langage ordinaire au langage géographique, en appui, notamment sur les albums de littérature de jeunesse, la sortie de terrain, les documents usuels de la discipline. Mise en œuvre des langages et de l'initiation au raisonnement géographique en situation d'apprentissage en maternelle comme en élémentaire, en recourant au numérique lorsque cela enrichit la situation pédagogique.

3 – Modalités de travail

½ groupe de TD

4 – Modalités d'évaluation

Aucune évaluation pour ce module. Auto-évaluation, positionnements et suivi en s'appuyant sur les artefacts du Portfolio

5 - Bibliographie indicative

Ciattoni A. , Veyret Y., Les fondamentaux de la géographie, A. Colin, 2018.

Adoumié V. et ali., Géographie de la France, Hachette, 2019.

Lazarotti O., Habiter le monde, La documentation photographique, dossier n°8100. 2014.

Reghezza-Zitt M., La France, une géographie en mouvement. La Documentation Photographique, dossier n° 8096. 2013.

Duhamel P., Le tourisme. Lectures géographiques. La Documentation photographique, dossier n° 8094. 2013.

Admis concours de professeur des Écoles. Géographie, Vuibert, 2017.
Loisons M., Considère S., Je prépare ma classe, Paris, Vuibert, Toute petite et petite section, moyenne section, grande section, CP, CE1, CE2, CM1, CM2..
Merenne B., Didactique de la géographie, organiser les apprentissages, Bruxelles, De Boeck.
Janson A., Malzyck, B., Leroux X., Outils pour le maitre, collection Espace temps à vivre (CP, 2013) et Géographie à vivre (CE2, CM1, CM2, 2011), Accès.
Cahier pédagogique n°460, 2008, Enseigner la géographie aujourd'hui
Cahier pédagogique n°478, 2010, L'Éducation au développement durable, comment faire ?
Cahier pédagogique hors-série n°28, 2012, Développer les compétences en histoire et géographie
Cahier pédagogique n°559, 2020, L'aventure de la géographie
Les programmes officiels de l'école élémentaire
Socle de connaissances et de compétences
Fiches Eduscol géographie cycle 3 – Éducation aux médias et à l'information (EMI) - <https://eduscol.education.fr/pid34150/cycle-3-ecole-elementaire-college.html>

S1 et S2	UE A.4	Module de consolidation	0 ECTS
EC A.4.1.7		EPS	12 H

1- Objectifs poursuivis

Maîtriser les premiers savoirs indispensables de l'EPS pour pouvoir les enseigner en les illustrant en natation, notamment par l'apprentissage du savoir nager.

2 – Contenus détaillés

Fondements de l'EPS à l'école primaire.

Connaissances relatives à une Activité Physique : la natation.

Bases sécuritaires pour l'enseignement de l'EPS et connaissances réglementaires sur l'encadrement des élèves en natation et lors des sorties scolaires.

3 – Modalités de travail

Apports de connaissances

½ groupe de TD

4 – Modalités d'évaluation

Aucune évaluation sur ce module

5 - Bibliographie indicative

Fournie par chaque formateur sur site

S1 et S2	UE A.4	Module de consolidation	0 ECTS
EC A.4.1.9		HDA	12 H

1- Objectifs poursuivis

- Acquérir et renforcer les connaissances en histoire des arts pour les enseigner
- Par la pratique artistique et la connaissance des domaines de créations artistiques, comprendre les enjeux de l'enseignement de l'histoire des arts à l'école.
- Identifier et analyser les caractéristiques techniques et formelles d'une œuvre ; la situer dans un contexte historique et culturel.
- Mettre en relation plusieurs œuvres d'art de différentes cultures, domaines, époques.
- Développer un regard sensible, instruit et réfléchi sur les œuvres
- Utiliser les ressources numériques et matérielles et lieux disponibles.

2 – Contenus détaillés

- Contenus, enjeux et finalités de l'enseignement de l'histoire des arts à l'école.
- Acquisition de méthodes d'analyse d'œuvres d'art et vocabulaire spécifique.
- Approche de différentes démarches artistiques passées et contemporaines et sensibilisation aux questions de l'art.
- Initiation à la recherche et aux démarches artistiques nécessaires à la construction de problématique de l'histoire des arts à l'école.
- Donner des repères culturels, faire des liens entre les domaines artistiques ; maîtriser les compétences travaillées et associées en C III.
- Découverte et exploitation de pratiques diverses incluant les TICE à visées pédagogiques.

3 – Modalités de travail

½ groupe de TD

6h : Entrée dans l'histoire des arts par l'éducation musicale et construire une mise en réseau.

6h : Entrée dans l'histoire des arts par les arts plastiques et construire une mise en réseau.

4 – Modalités d'évaluation

Aucune évaluation pour ce module. Auto-évaluation, positionnements et suivi en s'appuyant sur les artefacts du Portfolio.

5 - Bibliographie indicative

ARDOUIN, Isabelle, *L'éducation artistique à l'école*, Paris, ESF, 1998.

BARBE-GALL, Fabienne, *Comment parler d'art aux enfants*, Paris, Adam Biro, 2002.

BIANCHERI, Alain, *Les Arts plastiques au XXème siècle : Analyse des mouvements et des œuvres*, Paris, Delagrave, 1996.

BIVILLE, DEMONGIN, THIBON, *Histoire des arts cycle 3*, Nathan coll explorer 2009.

BLISTENE, Bernard, *Une histoire de l'Art du XXe siècle*, Paris, Beaux-Arts Magazine – Centre Pompidou, 1999.

BOSSEUR, Jean-Yves, *Vocabulaire des Arts plastiques du XXe siècle*, Paris, Minerve, 2008.

BRISSON Élisabeth, *La musique classique en clair*, Paris, Ellipses, 2010.

GOMBRICH ERNST Hans, *Histoire de l'art*, Paris, Phaidon, 2001.

JOLY Martine, *introduction à la lecture d'image*, Paris, Nathan repères pratiques 1998/

FLANEYRIE-DAGEN Nadeije, *Histoire de l'art pour tous*, Paris, Hazan 2014.

LANG Jack, TASCAS Catherine, *Plan pour les arts et la culture à l'école*, CNDP, 2001.

MESPLE Raymond, *Musiques dans l'histoire, vers une première culture humaniste au cycle 3*, (livre- cd) SCEREN-CRDP, 2011.

S1 et S2	UE A.4	Module de consolidation	0 ECTS
EC A.4.1.10		EMC	12H

1- Objectifs poursuivis

- Conforter et consolider les connaissances relatives aux apprentissages relatifs aux programmes d'enseignement moral et civique pour les cycles 1,2 et 3.
- Maîtriser les finalités de l'EMC, les concepts de morale et de citoyenneté.
- Développer une réflexion sur les notions clés des programmes : singularité, respect, règle et loi, engagement, sensibilité, jugement...

2 – Contenus détaillés

- Acquérir et renforcer les connaissances et construire un rapport critique à la discipline EMC.
- Maîtrise des savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement de l'école maternelle et de l'école élémentaire, en vue des acquisitions prévues dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- Exploiter les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs.
- Première découverte de modalités d'enseignement de l'EMC.

3 – Modalités de travail

½ TD

4 – Modalités d'évaluation

Aucune évaluation pour ce module. Auto-évaluation, positionnements et suivi en s'appuyant sur les artefacts du Portfolio

5 - Bibliographie indicative

- TOZZI Michel, *La morale, ça se discute*, Albin Michel Jeunesse, 2014.
- UNGERER Tomi, *Ni oui ni non, réponse à 100 questions philosophiques d'enfants*, L'école des loisirs, 2018.
- HAWKEN J., *1...2...3... Pensez ! 10 règles d'or et outils pédagogiques !* Chronique sociale, 2019.
- *Cahiers pédagogiques*, Hors-série numérique N° 56 *Débattre en classe*, décembre 2020
- *Cahiers pédagogiques* N°530, *Former les futurs citoyens*, juin 2016.

S 1	UE A.4	Maîtriser les savoirs liés à la polyvalence	0 ECTS
EC A.4.4		Module interculturel	12 H

1- Objectifs poursuivis

Identifier les spécificités et les enjeux de l'enseignement à l'étranger.

S'approprier les ressources existantes pour construire des séquences adaptées au public des établissements à l'étranger. (Plateformes collaboratives, partenariats divers possibles etc.)

S'initier et mettre en œuvre la démarche de projet avec ouverture à l'international.

Concevoir une séquence d'apprentissage dans un contexte plurilingue impliquant une collaboration avec des partenaires étrangers.

Construire un réseau à l'international grâce à la création et à la mise en œuvre d'un projet pédagogique collaboratif.

Coopérer de façon efficace avec ses pairs.

Savoir rendre compte de son travail (analyse critique)

2 – Contenus détaillés

Les enjeux de l'interculturalité dans l'enseignement.

Découverte de différentes plateformes collaboratives.

Découvrir et analyser des séances de cours proposées par des collègues européens sur la plateforme *Teaching with Europeana*.

Construction de séquences adaptées à des publics d'établissements à l'étranger.

La démarche de projet d'apprentissage.

Découverte du curriculum des cours en écoles européennes.

L'utilisation du numérique au service des apprentissages.

3 - Modalités de travail

Travaux rédigés. TD

4 – Modalités d'évaluation

Non évalué au semestre 1

5 - Bibliographie indicative

A.Pretceille Martine. *L'éducation interculturelle*. (2023). Paris. PUF. Collection Que sais-je ?

Blanchet, Ph. et Coste, D.(ed).(2010). *Regards critiques sur la notion d' « interculturalité »*. Pour une didactique de la pluralité linguistique et culturelle. Paris : L'Harmattan-Espaces discursifs.

Beacco, J.,Byram, M.,Cavalli, M.,Coste, D., Cuenat, M., Goullier, F. et Panthier, J. (2016). *Guide for the development and implementation of curricula for plurilingual and intercultural education*. Cork : Primento Digital Publishing.

Beacco, J et al. (2013). *Intercultural Education. Platform of resources and references for plurilingual an intercultural education*

<https://www.coe.int/en/web/platform-plurilingual-intercultural-language-education/intercultural-aspects>

Centre international d'études pédagogiques, Actes du séminaire « Ouverture européenne en section européenne dans l'enseignement général », 21-29 mars 2001. En version pdf :

http://www.ciep.fr/publications/docs/Actes_euro.pdf

Byram , M.(2013). *Intercultural competence and foreign language teacher education, ForLangue*.

En ligne <https://www.youtube.com/watch?v=NXhfi16CGOA>

S 1	UE A.5	Connaissance des élèves et des processus d'apprentissage	0 ECTS
		Développement de l'enfant et apprentissages	10 H dont 3h dédiées à l'école inclusive

1- Objectifs poursuivis

Disposer de repères développementaux pour comprendre le fonctionnement d'enfants de 2 à 12 ans typiques et atypiques et envisager des tâches scolaires adaptées tout en réfléchissant à comment réguler sa posture d'enseignant pour faciliter les apprentissages des élèves

2 – Contenus détaillés

Connaître les repères principaux du développement cognitif, social, moteur, affectif de l'enfant pour envisager des tâches adaptées au niveau de développement des élèves, identifier quelques points de repères dans le développement des élèves en difficultés scolaires graves et en situation de handicap.

Ces enseignements permettront d'interroger les contenus à enseigner en rapport au fonctionnement de l'enfant. Ils permettront aussi de commencer à construire des gestes adaptés et une posture réflexive au service de la régulation des élèves.

3 – Modalités de travail

TD

4 – Modalités d'évaluation

Non évalué au semestre 1.

5 - Bibliographie indicative

-Baudier, A., & Céleste, B. (2019). Le développement affectif et social du jeune enfant. Paris : Dunod

-Boyd, D., & Bee, H. (2017). Psychologie du développement humain : les âges de la vie. Bruxelles : De Boeck.

-Crahay, M., & Dutrevis, M. (2015)., Psychologie des apprentissages scolaires. Bruxelles : De Boeck.

-Egron, B. (2011). Scolariser les élèves handicapés mentaux ou psychiques. Paris : Scéren.

-Ferrand, L., Lété, B., & Thevenot, C. (2018). Psychologie cognitive des apprentissages scolaires : Apprendre à lire, écrire, compter. Paris : Dunod.

-Lieury, A. (2010). Psychologie pour l'enseignant. Paris : Dunod.

-Ricaud-Droisy, H., Oubrayrie-Roussel, N., & Safont-Mottay, C. (2019). Manuel visuel de psychologie du développement- Enfance et adolescence. 3e Edition Paris : Dunod.

-Tourrette, C. & Guidetti, M. (2018). Introduction à la psychologie du développement Du bébé à l'adolescent- 4e édition. Paris : Dunod

S 1	UE A.6	Maîtriser les savoirs liés à la polyvalence	0 ECTS
		Module LVE : anglais ou espagnol	9H

N.B. : L'ouverture du module d'espagnol est soumise à une juge et ne saurait donc être garantie. Le module d'espagnol s'adresse aux étudiant.e.s qui ont déjà une bonne maîtrise de l'espagnol (niveau B1- B2).

1- Objectifs poursuivis

Développer les compétences à communiquer en langue étrangère dans une perspective actionnelle où la langue est considérée comme un moyen d'action sociale. Le niveau visé est le B2/B2+ du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Le niveau B2/B2+, quatrième sur une échelle de six, signifie un niveau intermédiaire avancé, et correspond à un utilisateur ou utilisatrice indépendant.e.

L'objectif de ce module est de développer les compétences interculturelles, en intégrant les connaissances de la langue à celles de la culture. En d'autres termes, faire naître des capacités de compréhension des points de vue différents et complexes d'une culture ou d'un pays donné dans des situations d'échanges linguistiques pour se préparer aux situations d'enseignement d'une langue vivante étrangère, en intégrant, quand cela est pertinent, les outils numériques adéquats. Dans le cadre du parcours international, le contenu aura une orientation professionnelle marquée.

2 – Contenus détaillés

- Travail autour des 5 activités langagières :
 - Compréhension orale
 - Compréhension écrite
 - Production orale en interaction
 - Production orale en continu
 - Production écrite

- Développement et renforcement des compétences suivantes :
 - Linguistique : grammaire, lexique, phonétique et phonologie, sémantique et orthographe
 - Pragmatique : choix de stratégies discursives pour atteindre un but précis (organiser, adapter, structurer le discours)
 - Culturelle

3 – Modalités de travail

½ TD, avec intégration des outils numériques. L'accent est mis sur l'interaction dans sa dimension collective. Les enseignements sont organisés en formation présentielle, complétée, le cas échéant, par un travail à distance avec/par les étudiant.e.s en utilisant des ressources numériques en ligne.

Sont également à la disposition des étudiant.e.s les dispositifs suivants :

- un test d'auto-positionnement (eLAO) en ligne
- CLES B2 (un passage par an/étudiant)
- Le Centre de Ressources en Langues de l'Université de Lille

4 – Modalités d'évaluation

Chaque étudiant.e est évalué.e en langues dans les différentes activités langagières au travers du dispositif suivant :

- Dossier individuel composé des documents oraux et écrits réalisés par les étudiant.e.s dans le cadre des cours de langue des semestres 1 et 2 et représentant le travail des étudiant.e.s dans chaque activité langagière en réponse à des tâches attribuées par l'enseignant.e référent.e et rendant compte d'un niveau B2/B2+ dans la langue choisie. Les documents

fournis peuvent revêtir différentes formes : textes, fichiers son / vidéo, hyperliens vers les productions en ligne, etc. Le travail personnel, dont il sera rendu compte à travers un journal de bord, sera également valorisé.

Session 2 : amélioration du dossier selon les recommandations du correcteur ou de la correctrice.

5 - Bibliographie indicative

Chaque enseignant.e proposera une liste en début de semestre.

Le Cadre européen commun de référence pour les langues est consultable ici :

<https://rm.coe.int/cadre-europeen-commun-de-reference-pour-les-langues-apprendre-enseigne/1680a4e270#page=277>

Niveaux communs de compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues

		A1	A2	B1	B2	C1	C2
C O M P R E N D R E	Écouter	Je peux comprendre des expressions et des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de moi-même, de ma famille et de l'environnement concret et immédiat, si les gens parlent lentement et distinctement.	Je peux comprendre des expressions et un vocabulaire très fréquent relatifs à ce qui me concerne de très près (par ex. moi-même, ma famille, les achats, l'environnement proche, le travail). Je peux saisir l'essentiel d'annonces et de messages simples et clairs.	Je peux comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs, etc. Je peux comprendre l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets qui m'intéressent à titre personnel ou professionnel si l'on parle d'une façon relativement lente et distincte.	Je peux comprendre des conférences et des discours assez longs et même suivre une argumentation complexe si le sujet m'en est relativement familier. Je peux comprendre la plupart des émissions de télévision sur l'actualité et les informations. Je peux comprendre la plupart des films en langue standard.	Je peux comprendre un long discours même s'il n'est pas clairement structuré et que les articulations sont seulement implicites. Je peux comprendre les émissions de télévision et les films sans trop d'effort.	Je n'ai aucune difficulté à comprendre le langage oral, ce que soit dans les conditions du direct ou dans les médias et quand on parle vite, à condition d'avoir du temps pour me familiariser avec un accent particulier.
	Lire	Je peux comprendre des noms familiers, des mots ainsi que des phrases très simples, par exemple dans des annonces, des affiches ou des catalogues.	Je peux lire des textes courts très simples. Je peux trouver une information particulière prévisible dans des documents courants comme les publicités, les prospectus, les menus et les horaires et je peux comprendre des lettres personnelles courtes et simples.	Je peux comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail. Je peux comprendre la description d'événements, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles.	Je peux lire des articles et des rapports sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue. Je peux comprendre un texte littéraire contemporain en prose.	Je peux comprendre des textes factuels ou littéraires longs et complexes et en apprécier les différences de style. Je peux comprendre des articles spécialisés et de longues instructions techniques même lorsqu'ils ne sont pas en relation avec mon domaine.	Je peux lire sans effort tout type de texte, même abstrait ou complexe quant au fond ou à la forme, par exemple un manuel, un article spécialisé ou une œuvre littéraire.
P A R L E R	Prendre part à une conversation	Je peux communiquer de façon simple, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à m'aider à formuler ce que j'essaie de dire. Je peux poser des questions simples sur des sujets familiers ou sur ce dont j'ai immédiatement besoin, ainsi que répondre à de telles questions.	Je peux communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets et des activités familiers. Je peux avoir des échanges très brefs même si, en règle générale, je ne comprends pas assez pour poursuivre une conversation.	Je peux faire face à la majorité des situations que l'on peut rencontrer au cours d'un voyage dans une région où la langue est parlée. Je peux prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne (par exemple famille, loisirs, travail, voyage et actualité).	Je peux communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rendent possible une interaction normale avec un locuteur natif. Je peux participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre mes opinions.	Je peux m'exprimer spontanément sans trop apparemment devoir chercher mes mots. Je peux utiliser la langue de manière souple et efficace pour des relations sociales ou professionnelles. Je peux exprimer mes idées et opinions avec précision et lier mes interventions à celle de mes interlocuteurs.	Je peux participer sans effort à toute conversation ou discussion et je suis aussi très à l'aise avec les expressions idiomatiques et les tournures courantes. Je peux m'exprimer couramment et exprimer avec précision de fines nuances de sens. En cas de difficulté, je peux faire marche arrière pour y remédier avec assez d'habileté pour qu'elle passe presque inaperçue.
	S'exprimer oralement en continu	Je peux utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire mon lieu d'habitation et les gens que je connais	Je peux utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples ma famille et d'autres gens, mes conditions de vie, ma formation et mon activité professionnelle actuelle ou récente.	Je peux m'exprimer de manière simple afin de raconter des expériences et des événements, mes rêves, mes espoirs ou mes buts. Je peux brièvement donner les raisons et explications de mes opinions ou projets. Je peux raconter une histoire ou l'intrigue d'un livre ou d'un film et exprimer mes réactions.	Je peux m'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à mes centres d'intérêt. Je peux développer un point de vue sur un sujet d'actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.	Je peux présenter des descriptions claires et détaillées de sujets complexes, en intégrant des thèmes qui leur sont liés, en développant certains points et en terminant mon intervention de façon appropriée.	Je peux présenter une description ou une argumentation claire et fluide dans un style adapté au contexte, construire une présentation de façon logique et aider mon auditeur à remarquer et à se rappeler les points importants.
E C R I R E	Écrire	Je peux écrire une courte carte postale, par exemple de vacances. Je peux porter des détails personnels dans un questionnaire, inscrire par exemple mon nom, ma nationalité et mon adresse sur une fiche d'hôtel.	Je peux écrire des notes et messages simples et courts. Je peux écrire une lettre personnelle très simple, par exemple de remerciements.	Je peux écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéressent personnellement. Je peux écrire des lettres personnelles pour décrire expériences et impressions.	Je peux écrire des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs à mes intérêts. Je peux écrire un essai ou un rapport en transmettant une information ou en exposant des raisons pour ou contre une opinion donnée. Je peux écrire des lettres qui mettent en valeur le sens ce que j'attribue personnellement aux événements et aux expériences.	Je peux m'exprimer dans un texte clair et bien structuré et développer mon point de vue. Je peux écrire sur des sujets complexes dans une lettre, un essai ou un rapport, en soulignant les points que je juge importants. Je peux adopter un style adapté au destinataire.	Je peux écrire un texte clair, fluide et stylistiquement adapté aux circonstances. Je peux rédiger des lettres, rapports ou articles complexes, avec une construction claire permettant au lecteur d'en saisir et de mémoriser les points importants. Je peux résumer et critiquer par écrit un ouvrage professionnel ou une œuvre littéraire.

© conseil de l'Europe

S 1	UE B.1	Institution , déontologie, éthique	2 ECTS
			18 H dont 6h dédiées à l'école inclusive et 2h dédiées au numérique

1- Objectifs poursuivis

La finalité de l'UE-B1 est de faire de cette connaissance et de la transmission des valeurs de la République les fondements d'une culture professionnelle commune de référence pour les étudiants de la mention premier degré, second degré et encadrement éducatif dès le début du master MEEF (semestre 1 du M1).

2 – Contenus détaillés

L'UE-B1 est mutualisée au semestre 1 pour les trois mentions de la formation initiale de l'INSPE de l'académie de Lille (mention 1^{er} et 2nd degré et mention encadrement éducatif). Les groupes seront constitués par des étudiants des trois mentions afin de construire les compétences du référentiel et ainsi travailler les attendus de fin de formation grâce à une culture commune et partagée des métiers de l'enseignement et de la formation. Cette UE mise en œuvre en début de formation permet à l'étudiant de percevoir les composantes éthiques et réglementaires du cadre de ses futures missions. Les éléments particulièrement travaillés sur ce semestre seront :

- La transmission des valeurs de la République.
- La connaissance et la compréhension de la laïcité et de ses enjeux.
- La pédagogie de la Laïcité.

3 – Modalités de travail

TD

4 – Modalités d'évaluation

Session 1 : **Dossier individuel réflexif de 4 à 6 pages (annexes non comprises) conjoint aux**

- **EC A.1.1.**(finalités, principes, valeurs du service public d'éducation),
- **EC A.1.2** (histoire de l'enseignement),
- **EC B 1** (Institution, déontologie, éthique) **et**
- **EC C 1** (*efficacité de l'enseignement et réflexivité*).

à partir d'un corpus de textes.

Session 2 : amélioration du dossier de session 1 suivant les recommandations du correcteur.

5 – Indicateurs de réussite

Indicateurs du Bloc A (UEA EC A1.1 et EC A1.2)

- S'approprie les savoirs disciplinaires relatifs au cadre de référence, aux fondements éthiques du métier et à la connaissance des acteurs ;
- et les mobilise explicitement dans son interprétation des instructions officielles.

Indicateurs du Bloc B (UEB1)

- Développe et prend en compte une culture commune avec ses collègues du second degré ;
- La met en lien avec / au service d'un enseignement conforme aux exigences légales, réglementaires et déontologiques de l'exercice du métier.

Indicateur du Bloc C (UEC1)

- Se projette dans une posture et vers des pratiques progressivement plus réflexives et efficaces en lien avec les 1eres expériences de stage et la démarche port-folio.

6 - Bibliographie indicative

Un espace numérique dédié aux valeurs de la République et à la laïcité est accessible aux étudiants et formateurs sur l'espace numérique de l'INSPE dans l'onglet « ressources » (<https://www.inspe-lille-hdf.fr/espace-laicite>). Il constitue un support de ressources de références essentielles à la formation et à la mise en œuvre de ce module. Cet espace est articulé autour de trois entrées :

- La transmission des valeurs de la République.
- La connaissance et la compréhension de la laïcité et de ses enjeux.
- La pédagogie de la Laïcité.

S 1	UE B.2	Concevoir un enseignement en français	5 ECTS
			18 H dont 1h dédiée au numérique

1- Objectifs poursuivis

- Maîtriser les connaissances et les outils didactiques nécessaires pour enseigner le français.
- Identifier les enjeux de l'enseignement du français à l'école.
- Observer, analyser et choisir des ressources pour la classe.
- Analyser des productions d'élèves.

2 – Contenus détaillés

- Construction de savoirs didactiques pour l'enseignement du français aux cycles 1, 2 et 3.
- Analyse et conception de séances d'enseignement, de supports pédagogiques du cycle 1 au cycle 3, en lien avec les contenus de l'UEA (S1).

3– Modalités de travail

TD

4 – Modalités d'évaluation

Session 1 : Épreuve écrite à partir d'un dossier, 1h.

Session 2 : Épreuve écrite à partir d'un dossier, 1h.

5– Indicateurs de réussite

Correction de la langue.

Maîtrise des savoirs disciplinaires et didactiques pour enseigner l'oral et/ou l'étude de la langue.

Mobilisation des ressources professionnelles pour enseigner l'oral et/ou l'étude de la langue.

6 - Bibliographie indicative

- Programme du cycle 1, 2 et 3 publié au BO n°31 du 30 juillet 2020 et du 24 juin 2021.
- *Les Cahiers pédagogiques*, n°553, *Pédagogie de l'oral*, 2019.
- *Les Cahiers pédagogiques*, n°538, *La parole des élèves*, 2017.
- EDUSCOL, Programmes, ressources et évaluation pour le cycle 1. Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions, 2015.
<https://eduscol.education.fr/cid91996/mobiliser-le-langage-dans-toutes-ses-dimensions.html>
- EDUSCOL, Ressources d'accompagnement du programme de français au cycle 2 – Le langage oral. <https://eduscol.education.fr/152/francais-cycle-2-le-langage-oral>
- EDUSCOL, Ressources d'accompagnement du programme de français au cycle 3 - Le langage oral. <https://eduscol.education.fr/226/francais-cycle-3-le-langage-oral>

S 1	UE B.3	Cadre de référence, fondements éthiques du métier, connaissance des acteurs	5 ECTS
EC B.3		Concevoir un enseignement en mathématiques	18 H dont 1h dédiée au numérique

1- Objectifs poursuivis

Maîtriser les connaissances et les outils didactiques nécessaires pour enseigner les mathématiques à l'école maternelle et élémentaire.

Identifier les enjeux de l'enseignement des mathématiques et analyser des ressources en vue de comprendre des projets d'enseignement.

2 – Contenus détaillés

Construction de savoirs didactiques pour l'enseignement des mathématiques aux cycles 1, 2 et 3 dans les domaines suivants :

- Construction du nombre, systèmes de numération
- Ensembles de nombres : entiers, décimaux, rationnels
- Calcul et opérations : addition, soustraction, multiplication, division et division euclidienne
- Géométrie plane : Polygones, propriétés et relations dans le plan
- Résolution de problèmes

Utilisation par l'élève des Tice : logiciels dédiés aux notions précédentes, didacticiels, calculatrice

Diagnostic des connaissances et compétences des élèves en mathématiques, suivi de leurs apprentissages, prise en compte des besoins de tous les élèves.

3 – Modalités de travail

3H CM + 15H TD

4 – Modalités d'évaluation

Session 1 : Épreuve écrite (1H)

Session 2 : Épreuve écrite (1H)

5 – Indicateurs de réussite

Concevoir un enseignement en mathématiques

Remarques :

- Sera évalué dans l'ensemble des domaines du S1 (cités-ci-dessus)
- L'évaluation visera à vérifier la maîtrise par l'étudiant ou l'étudiante des contenus scolaires, concepts didactiques et méthodes nécessaires pour prendre en charge l'ensemble des apprentissages attendus chez les élèves de la maternelle au CM2.

6 - Bibliographie indicative

- Programme d'enseignement de l'école maternelle : BO n°25 du 25 juin 2021
- Programme d'enseignement de l'école élémentaire : BO n° 31 du 30 juillet 2020
- Attendus de fin de cycle
- Documents d'accompagnement des programmes

La bibliographie sera complétée lors des cours par des articles de recherche sur l'enseignement des mathématiques.

S 1	UE B.5	Concevoir des enseignements adaptés à la diversité des contextes d'apprentissage (en France et dans les pays francophones)	4 ECTS
EC B.5.1		Approches pédagogiques ; concevoir, planifier, expliciter, réguler, différencier, évaluer les apprentissages	8H

1- Objectifs poursuivis

Intégrer des ressources, des outils, une démarche et des modalités de travail adaptés à la diversité des contextes d'apprentissage.

2 – Contenus détaillés

- Appréhender les ressources institutionnels et professionnels actuelles pour concevoir son enseignement, tant sur le plan pédagogique que didactique.
- Comprendre la relation entre les formes d'enseignement proposées par l'adulte référent et l'apprentissage réel de l'élève.
- S'initier au concept d'hétérogénéité dans un contexte français et francophone.
- Raisonner progressivement en termes de compétences professionnelles en s'appuyant sur les premières expériences de classe. En travaillant notamment sur l'outillage des enseignants-tes.
- Comprendre le lien avec les enseignements du bloc B (notamment le développement de l'enfant) pour saisir les enjeux des stratégies d'apprentissage proposées.

3 – Attendus travaillés

- Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement de l'école maternelle et de l'école élémentaire, en vue des acquisitions prévues dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture (niveau 1).
- Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'enfant et la construction de ses apprentissages pour étayer son action (niveau 1).
- Planifier progressivement des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés (niveau 1).

4 – Modalités de travail

Travail en TD. Etudes de documents, vidéos. Travail de groupe avec restitution.

5 – Modalités d'évaluation

Au second semestre sur une épreuve commune à plusieurs enseignements.

6 - Bibliographie indicative

- Eléments des programmes officiels des cycles1-2-3 et documents d'accompagnement ministériels (Eduscol). Parallèle avec les enseignements en Belgique, Suisse, Québec.
- ALEXANDRE D., 2012, Anthologie des textes clef en pédagogie, des idées pour enseigner, Paris, ESF
- BENTOLILA A., 2017, L'essentiel de la pédagogie : ouvrage collectif, Paris, Nathan
- MOUNIER S., 2018, Enseigner au quotidien, Paris, Nathan
- PERRENOUD P., 2013, Dix compétences nouvelles pour enseigner, Paris, ESF
- PERRENOUD P., 2013, Métier d'élève et sens du travail scolaire, Paris, ESF
- REY B., 2012, Les compétences à l'école : apprentissage et évaluation, Bruxelles, De Boeck

S 1	UE B.5	Concevoir des enseignements adaptés à la diversité des contextes éducatifs et des élèves	
EC B.5.4		Développement du jeune enfant et des premiers apprentissages	10 H dont 3h dédiées à l'école inclusive

1- Objectifs poursuivis

- Comprendre et faire évoluer ses représentations sur « l'enseigner-apprendre » à l'école maternelle
- Connaître les missions et fonctions de l'école maternelle
- Comprendre les enjeux de la première scolarisation (le rapport positif à l'école)
- Observer et entourer l'enfant dans sa singularité et son développement (maturité affective, bien-être, socialisation, habiletés motrices et de communication) pour l'intégrer au groupe et le faire entrer dans les premiers apprentissages, notamment langagiers
- S'appuyer sur les connaissances de la psychologie du jeune enfant pour développer les premiers apprentissages ; connaître les besoins du jeune enfant
- Préparer et gérer de manière optimale les espaces, les durées et les rythmes, les rituels, les interactions, notamment langagières
- Mobiliser les démarches d'apprentissage adaptées aux acquisitions les plus efficaces
- Connaître les contenus à enseigner
- Concevoir des situations d'apprentissage en maîtrisant les contenus à enseigner et en adaptant les modalités de travail

2 – Contenus détaillés

Axe 1 – Les enjeux de l'école maternelle

- Les représentations (de l'étudiant.e) de « l'enseigner-apprendre » en maternelle
- Les missions (socialiser, scolariser, faire apprendre) et fonctions (coéduquer, instruire, prévenir) de l'école maternelle – *inclusion*
- Les enjeux de la première scolarisation : instaurer un rapport à l'école et aux savoirs positifs ; le développement de la confiance en soi et en l'école des jeunes enfants ; la question de la bienveillance

Axe 2 – Les rythmes et besoins du jeune enfant

- Le développement psychomoteur, affectif et social de l'enfant de 2 à 6 ans (*liens UE A – EC 5 – item 2*)

Axe 3 – L'aménagement du temps et des espaces à l'école maternelle

- L'organisation des temporalités et espaces de la classe adaptés au travail avec de très jeunes enfants
- La question de la ritualisation

Axe 4 – Les contenus d'apprentissage à l'école maternelle

- Les domaines d'apprentissages de la maternelle : connaissance des contenus et attendus de fin de cycle (*liens UE A et B*)
- Connaissance des outils et ressources disponibles pour enseigner en maternelle

Axe 5 – Les modalités d'apprentissage à l'école maternelle

- La construction des apprentissages intégrant le jeu, la sensibilité, l'imaginaire et

l'expérience ; éveiller la curiosité pour faire émerger des questionnements, des réflexions, des expérimentations et entourer les enfants de connaissances ; les modalités d'apprentissages à l'école maternelle : jouer, résoudre des problèmes, s'exercer, mémoriser et se remémorer, manipuler

- Conception de situations d'apprentissage en questionnant le travail en ateliers

3 – Modalités de travail

- TD
- Co-interventions privilégiées de tous les formateurs souhaitant s'impliquer avec des EMF-MAT.

4 – Modalités d'évaluation

Non évalué au S1

5 - Bibliographie indicative

- BAUTIER E. (sous la direction), *Apprendre à l'école, apprendre l'école*, Chroniques sociales, 2006 (2^{ème} partie, chap. 3)
- BOUYASSE V., *Conférence sur les nouveaux programmes de l'école maternelle : quels enjeux ? Quelles évolutions ?* [en ligne]. Conférence du 15 octobre 2015.
- BOUYASSE V. ESENER, *La refondation de l'école maternelle : enjeux, outils, points de vigilance en plus des programmes et de la note d'accompagnement sur « Une évaluation bienveillante dès l'école maternelle »* [en ligne]. Conférence du 16 décembre 2015.
- BROUGERE G., *Jouer/Apprendre*, Economica Anthropos, 2003
- Congrès de l'AGEEM, *Tous différents, tous ensemble. Réussir tous*, Tarbes, 2008
- GENEIX N., CHARTIER L. (coord.), *Petite enfance : enjeux éducatifs de 0 à 6 ans*, ESF, 2007
- GIOUX A.-M., *Première école, premiers enjeux*, Hachette Education, 2000
- LELEU-GALLAND E., *L'école maternelle. Quels piliers pour la refondation ?*, Canopé, 2015
- MARZOUK V., VASSE T., MEJEAN C., *Enseignants-ATSEM, des professionnalités complémentaires*, Canopé, 2019
- PASSEREUX C., *La maternelle. Première école, premiers apprentissages*, Chroniques sociales, 2009
- PILLOT J., *Enseigner à l'école maternelle*, ESF, 2004
- TOURETTE C., GUIDETTI M., *Introduction à la psychologie du développement*, Armand Colin, 2008
- « Tout commence en maternelle », *Cahiers Pédagogiques*, n°517, 2014

S 1	UE C1	Efficacité de l'enseignement et réflexivité	3 ECTS
		Interroger ses pratiques : des représentations initiales aux premières conceptions du métier	14 H dont 2h dédiées à l'école inclusive et 2H dédiée au numérique

1- Objectifs poursuivis

- S'approprier les spécificités du métier de l'enseignement primaire (maternelle-élémentaire)
- Faire émerger et construire un outil d'aide à la compréhension de la complexité de la pratique enseignante. Vers un projet d'observation personnalisé.
- S'appuyer sur les expériences des terrains de stage (avant-pendant-après) pour faire verbaliser, interroger, problématiser des pratiques d'enseignement-apprentissage et inscrire ces premières expériences significatives dans une démarche Portfolio.

2 – Contenus détaillés

- S'approprier le référentiel de compétences et les textes qui fondent les missions du métier, du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ; connaissance des lois et des règles encadrant la sécurité des biens et des personnes.
- Identifier les acteurs de l'école et de son environnement, les instances de l'école - Inscrire son action dans le cadre du projet d'école.
- Construire des outils d'observation (questionnements...)
- Construire des savoirs professionnels à partir des situations de stage observées, des premières pratiques encadrées.
- Acquérir un langage professionnel nourri des échanges entre pairs.
- Mettre en mots (à l'oral comme à l'écrit) les ressentis des premières expériences vécues.
- Identifier ses propres compétences développées lors des stages.

3 – Modalités de travail

½ groupe de TD

4 – Modalités d'évaluation

Session 1 : **Dossier individuel réflexif de 4 à 6 pages (annexes non comprises) conjoint aux**

- **EC A.1.1.**(finalités, principes, valeurs du service public d'éducation),

- **EC A.1.2** (histoire de l'enseignement),

- **EC B 1** (Institution, déontologie, éthique) **et**

- **EC C 1** (*efficacité de l'enseignement et réflexivité*).

à partir d'un corpus de textes.

Session 2 : amélioration du dossier de session 1 suivant les recommandations du correcteur.
(voir document de cadrage du dossier sur moodle)

5 – Critères de réussite

Indicateurs du Bloc A (UEA EC A1.1 et EC A1.2)

- S'approprie les savoirs disciplinaires relatifs au cadre de référence, aux fondements éthiques du métier et à la connaissance des acteurs ;

- et les mobilise explicitement dans son interprétation des instructions officielles.

Indicateurs du Bloc B (UEB1)

- Développe et prend en compte une culture commune avec ses collègues du second degré ;
- La met en lien avec / au service d'un enseignement conforme aux exigences légales, réglementaires et déontologiques de l'exercice du métier.

Indicateur du Bloc C (UEC1)

- Se projette dans une posture et vers des pratiques progressivement plus réflexives et efficaces en lien avec les 1eres expériences de stage et la démarche port-folio.

6 - Bibliographie indicative

Eduquer et former Ed Sciences Sociales
Enseignants efficaces T.Gordon Ed de l' Homme
Comment les enseignants débutants entrent dans le métier F Saujat
Le parcours du débutant Broccolichi-Joigneaux-Mierzejewski
L'essentiel de la pédagogie A Bentolila
Les compétences à l'école Rey
Dix nouvelles compétences pour enseigner Perrenoud
Observer les situations éducatives Postic-De Ketele
L' observation directe Arborio Fournier
Enseigner au quotidien Mounié
Conduire sa classe Aznag-Grulet
Observer sa classe Cahiers Pédagogiques n°511 fev 2014
Observation de situations éducatives Postic et Ketélé

S 1	UE C2	Initiation, apports et pratiques de la recherche en contexte d'éducation	3 ECTS
			15 H dont 4h dédiées à l'école inclusive et 2h dédiées au numérique.

1- Objectifs poursuivis

Ce semestre a pour objectif de sensibiliser les étudiants aux questions de recherche et aux enjeux d'une formation à et par la recherche. Ils reçoivent au sein de cette UE une initiation active à la pratique de la recherche à visée professionnelle qui les conduit à commencer à élaborer un projet de recherche pertinent qu'ils poursuivront tout au long des quatre semestres du master dans le cadre de leur mémoire de recherche à visée professionnelle. Ce projet de recherche est, autant que de besoin, ajustable à la spécificité des terrains de stage/recueil de données (cycle d'enseignement, contexte d'établissement, etc.) au cours du S1 et du S2.

2 – Contenus détaillés

Outre la fonction de sensibilisation aux thématiques et problématiques en éducation indispensable pour de futurs enseignants polyvalents issus de filières très diversifiées, le travail engagé au cours du semestre 1 vise alors prioritairement à :

- Poser les jalons d'une démarche scientifique et de préciser les attentes dans la production d'un **mémoire de recherche universitaire à visée professionnelle** ;
- Susciter l'émergence d'une curiosité scientifique et pédagogique en lien avec les premières lectures et les premières expériences de stages et à accompagner les étudiants dans l'élaboration progressive d'un projet de mémoire ;
- Dégager les premières questions directrices de ce projet et constituer un état de l'art documentant ces premières questions.

3 – Modalités de travail

L'initiation aux questions et aux démarches de recherche passera par un dispositif de 15 h de formation comprenant :

En introduction au semestre :

– 2 h (CM) : Présentation du mémoire de recherche à visée professionnelle

Forum-échanges avec les étudiants autour des thématiques de séminaire. En amont de cette présentation, les enseignants chercheurs et docteurs déposeront dans un espace dédié, une présentation de leur séminaire comprenant un résumé des thématiques proposées dans le domaine de l'enseignement du premier degré et de l'éducation ainsi que quelques références bibliographiques. Le Forum permettra aux étudiants d'interroger les porteurs de séminaire, d'affiner leurs choix et de leur permettre de faire des vœux en classant l'offre de séminaire proposée dans chaque site. Ce classement permettra d'équilibrer les séminaires selon les vœux des étudiants.

Au fil du semestre :

– 4 h (CM) : Présentation de travaux différents sur la thématique de l'**inclusion**. Des conférences (filées ou massées) seront réalisées dans des domaines différents (didactique d'une discipline, philosophie, sociologie, psychologie, sciences de l'éducation, histoire de l'éducation, etc.). Le choix s'effectuera en concertation avec la directrice-adjointe en charge de la recherche et les responsables pédagogiques.

– 9 h (½ TD) : Séminaire au sein duquel la thématique proposée par le directeur et son équipe du séminaire sera abordée et nourrie par des apports scientifiques, des lectures et des analyses et des présentations d'articles, des échanges au sein du groupe.

Dans le cadre du séminaire, le travail collectif est complété par un suivi individuel des projets de recherche par le directeur ou la directrice de mémoire, membre de l'équipe du séminaire choisi par l'étudiant, lors de plages de rendez-vous fixées en commun accord.

4 – Modalités d'évaluation

Le projet de mémoire du Semestre 1 permet d'évaluer la construction progressive de la compétence « Savoir conduire et réguler ses projets, savoir interroger les pratiques » qui se décline au semestre 1 au travers de la compétence « Savoir élaborer un projet de recherche ».

Session 1 : L'étudiant rédige un projet de mémoire qui doit lui permettre de présenter une thématique de recherche, des questions qui se rapportent à cette thématique afin de commencer la construction d'un premier « état de l'art » à partir de lectures individuelles croisant publication(s) scientifique(s) et publication(s) professionnelle(s). L'exercice vise à susciter l'émergence progressive d'une problématique de recherche en lien avec des premières lectures et des premières expériences de stage et une première esquisse de la méthodologie de recherche. Ce projet de mémoire est à rendre en format numérique (dépôt moodle) à une date fixée au calendrier général commune à tous les étudiants.

Session 2 : Le projet sera amélioré selon les recommandations du correcteur si l'étudiant a bien déposé un projet en 1ère session. Sinon, il dépose une 1ère version du projet dans les conditions et avec un cahier des charges identiques à ceux de la session 1.

Le projet de recherche comprendra au minimum 6 pages avec la police suivante :
Times 12 - Interligne 1.5 - Marges 2 cm

Il doit inclure :

- Une présentation de la thématique de recherche et des questions initiales qui émergent de cette thématique et faire le lien avec le métier ;
- Un premier état de l'art sur cette thématique orienté par les questions initiales ;
- Une première esquisse de la problématique, des hypothèses de recherche et de la méthodologie de recherche envisagées ;
- Une bibliographie de référence (qui inclut les ouvrages lus et ceux qui le seront au cours du semestre suivant).

Une page de garde standard (disponible sur l'espace numérique de l'INSPE) est à utiliser.

Critères de réussite du projet de mémoire de recherche à visée professionnelle (niveau : acquis)

Critères	Description
Justification du choix de la thématique du mémoire et pertinence du questionnement	La thématique est présentée La thématique est inscrite dans des interrogations professionnelles reliées à un champ scientifique identifié
Engagement dans la construction d'une première synthèse bibliographique	Les ressources bibliographiques pertinentes sont repérées et présentes dans la bibliographie et un état de l'art est en cours de réalisation (une première synthèse bibliographique est présentée)
Esquisse d'un premier dispositif de recherche	Une problématique et d'une méthodologie de recherche sont esquissées
Clarté et qualité de l'expression écrite	Satisfaisante

6 - Bibliographie indicative

Des indications bibliographiques ciblées seront communiquées par les intervenants

S 2	UE A.2	Maitriser les savoirs en français pour les enseigner	3 ECTS (mathématiques et français)
			18 H

1- Objectifs poursuivis

Consolider et maitriser les connaissances et capacités disciplinaires nécessaires pour enseigner le français à l'école maternelle et élémentaire.

2 – Contenus détaillés

- L'entrée dans le langage écrit au cycle 1.
- Apprentissage de la lecture/ écriture au cycle 2 et 3.
- Production d'écrit du cycle 1 au cycle 3.
- Consolidation des connaissances et des compétences pour l'analyse littéraire.
- Consolidation et approfondissement dans l'approche de la littérature de jeunesse.
- Étude de la langue : consolidation des notions étudiées au S1 ; grammaire de texte, morphologie verbale et valeurs des temps, orthographe.
- Préparation aux épreuves du concours.

3 – Modalités de travail

CM (3 h ou 1h30) +TD

4– Modalités d'évaluation

Session 1 : Épreuve écrite à partir d'un dossier, durée : 1h30

Session 2 : Épreuve écrite à partir d'un dossier, durée : 1h30

5 – Indicateurs de réussite

Correction de la langue.

Maîtrise des savoirs en lecture/ écriture et en étude de la langue.

6 - Bibliographie indicative

- Giasson J., 1996, *La compréhension en lecture*. Bruxelles : De Boeck.
- Joubaire C. 2018, (Ré)écrire à l'école, pour penser et apprendre. *Dossier de veille de l'IFÉ*, n° 123, mars. Lyon : ENS de Lyon.

<http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA/detailsDossier.php?parent=accueil&dossier=123&lang=fr>

- Rapport de recherche Lire-écrire, sous la direction de Roland Goigoux

<http://ife.ens-lyon.fr/ife/recherche/lire-ecrire/rapport/rapport-lire-et-ecrire>

- Rouxel A., 2011, « La lecture et la culture littéraire au cycle des approfondissements : Qu'entend-on par lecture littéraire ? » In Éduscol. En ligne : <http://eduscol.education.fr/cid46315/qu-entend-on-par-lecture-litteraire%A0.html>

- Sève P., 2011, « La lecture et la culture littéraire au cycle des approfondissements : Peut-on évaluer la lecture littéraire ? »

https://media.eduscol.education.fr/file/Formation_continue_enseignants/14/7/lecture_culture_litteraires_111147.pdf

- *Repères n°59, La lecture et l'écriture littéraires à l'école à l'aide de l'album jeunesse : quelle progression ?* 2019.

S 2	UE A.3	Maîtriser les savoirs en mathématiques pour les enseigner	3 ECTS (mathématiques et français)
EC A.3			18 H

1- Objectifs poursuivis

Maîtriser les connaissances disciplinaires et épistémologiques nécessaires pour enseigner les mathématiques à l'école maternelle et élémentaire.

2 – Contenus détaillés

Consolidation des connaissances disciplinaires et notions nécessaires pour l'enseignement des mathématiques aux cycles 1, 2 et 3 dans les domaines suivants :

- Proportionnalité
- Opérations
- Gestion de données
- Géométrie dans l'espace, solides
- Géométrie plane : Symétrie axiale
- Grandeurs et mesures
- Résolution de problèmes

Utilisation par l'enseignant des Tice : logiciels dédiés aux notions précédentes.

Prise de recul, via notamment une analyse des programmes et un travail épistémologique, sur les différents domaines mathématiques enseignés à l'école maternelle et élémentaire.

3 – Modalités de travail

3H CM + 15H TD

4– Modalités d'évaluation

Session 1 : Épreuve écrite comprenant une partie QCM et une partie exercices (1H)

Session 2 : Épreuve écrite comprenant une partie QCM et une partie exercices (1H)

5 – Indicateurs de réussite

Maîtriser les savoirs disciplinaires en mathématiques pour enseigner

Remarques :

- Sera évalué dans l'ensemble des domaines du S2 (cités-ci-dessus)
- L'évaluation visera à vérifier la maîtrise par l'étudiant ou l'étudiante des savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires pour prendre en charge l'ensemble des apprentissages attendus chez les élèves de la maternelle au CM2.

6 - Bibliographie indicative

- Programme d'enseignement de l'école maternelle : BO n°25 du 25 juin 2021
- Programme d'enseignement de l'école élémentaire : BO n° 31 du 30 juillet 2020
- Attendus de fin de cycle
- Documents d'accompagnement des programmes

La bibliographie sera complétée lors des cours par des articles de recherche sur l'enseignement des mathématiques.

S 2	UE A.4	Maîtriser les savoirs liés à la polyvalence	6 ECTS
EC A.4.2.1		Sciences et technologies	12 H

1- Objectifs poursuivis

Maîtriser les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement de l'école maternelle et de l'école élémentaire (en vue des acquisitions prévues dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture).

S'approprier des démarches d'enseignements scientifiques à l'école

Comprendre des situations d'apprentissage favorisant la création de liens entre les savoirs, le développement de compétences et l'ouverture culturelle chez les élèves.

2 – Contenus détaillés

Acquisition des principes structurant la démarche d'investigation et technologique en prenant appui sur les programmes et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture : éléments d'épistémologie, concepts didactiques et approches pédagogiques en sciences et technologie.

La transmission d'une culture scientifique : connaissances, distinction entre croyances, opinions et savoirs, la formation de l'esprit scientifique (esprit critique, critères de scientificité, etc...).

Illustration des notions par des manipulations (expérimentations, modélisations, observations du réel...)

Apports théoriques et didactiques : savoirs / capacités / savoir -faire / compétences

Contribution à stimuler et entretenir la curiosité et le désir de savoir chez l'élève

3 – Modalités de travail

TD

4 – Modalités d'évaluation

Session 1 : une épreuve écrite d'une durée d'une heure : analyse critique d'un dossier documentaire.

Session 2 : une épreuve écrite d'une durée d'une heure : analyse critique d'un dossier documentaire.

5 – Indicateurs de réussite

Indicateurs 1 : l'étudiant(e) fait référence à des savoirs disciplinaires et didactiques relatifs au sujet proposé et appuie son argumentation sur les textes de référence pour répondre aux questions

Indicateurs 2 : prend en compte l'élève (âge - capacité) pour répondre aux questions

Critères

A construire : Les réponses sont inappropriées ou incohérentes au regard des questions posées

A consolider : Les connaissances sont insuffisantes pour enseigner

Acquis : Les connaissances mobilisées sont acquises, elles sont pertinentes et justifiées et énoncées avec clarté et précision

Dépassé : les connaissances sont enrichies par des apports personnels, les réponses

sont construites et argumentées

6 - Bibliographie indicative

- ASTOLFI JP ET DELEVAY M. (1989). La didactique des sciences. Collection Que sais-je.
- PUF ASTOLFI JP, DAROT E., GINSBURGER-VOGEL Y ET TOUSSAINT J. (1997). Mots-clés de la didactique des sciences. De Boeck Université
- CHARPAK G. (1996). La main à la pâte. Flammarion
- COQUIDÉ-CANTOR M. ET GIORDAN A. (1997). L'enseignement scientifique à l'École maternelle. Z'édition
- COURSENT A, BLONDEL J, DECROIX AA. Les cahiers de la Luciole, Hatier
- DÈCLE C. ET LAURENT D. (2005). Guide pour enseigner les sciences à l'école primaire. Retz
- DE VECCHI G. ET GIORDAN A. (1989). L'enseignement scientifique : comment faire pour que ça marche ? Z'édition
- TAVERNIER R. (2006). Enseigner la biologie et la géologie à l'école primaire. Paris Bordas
- TAVERNIER R. (2009). Enseigner les sciences expérimentales à l'école élémentaire. Paris Bordas

S 2	UE A.4	Maîtriser les savoirs liés à la polyvalence	6 ECTS
EC A.4.2.2		Histoire-Géographie-EMC	12 H

1- Objectifs poursuivis

- Maîtriser des savoirs scientifiques et didactiques nécessaires à l'enseignement de l'histoire, la géographie et l'EMC en référence aux programmes de l'école élémentaire en vue des acquisitions prévues dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- Connaître et utiliser des concepts, documents et outils en ayant une attitude critique
- Comprendre l'importance des langages en histoire, en géographie et en EMC
- Acquérir, mobiliser des connaissances et interroger les contenus à enseigner (UEA), et les démarches d'apprentissages à enseigner
- Analyser un support didactique : pages de manuels scolaires, extraits de livre du maître, sites web, valeurs des blogs etc...
- Usage responsable d'internet : Exploiter les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs.

2 – Contenus détaillés

Les étudiants apprennent :

- À raisonner à différentes échelles temporelles
- À mettre en œuvre un raisonnement géographique et multi-scalaire pour différentes démarches d'enseignement
- À analyser différentes séquences d'enseignement grâce à des supports pédagogiques variés.
- À construire une réflexion autour de l'éducation à la citoyenneté
- À analyser un support didactique en histoire, en géographie et en EMC.

3 – Modalités de travail

TD

4 – Modalités d'évaluation

Session 1 : une épreuve écrite d'une durée d'une heure : analyse critique d'un dossier documentaire.

Session 2 : une épreuve écrite d'une durée d'une heure : analyse critique d'un dossier documentaire.

5 – Indicateurs de réussite

Indicateur 1 : fait référence à des savoirs disciplinaires et à des enjeux scientifiques et didactiques relatifs au sujet et prend appui sur les textes de référence pour répondre aux questions et mener l'analyse d'une situation d'enseignement apprentissage.

Indicateur 2 : prend en compte l'élève (âge - capacité) pour répondre aux questions.

6 - Bibliographie indicative

Bibliographie Histoire

BORNE, D., *Histoires de France*, La Documentation française, 2011

- FALAIZE, B., *Enseigner l'histoire à l'école. Donner goût et interroger le passé pour faire sens aujourd'hui*, Retz, 2015.
FIX, S., *Enseignement moral et civique : cycle 3. Libertés, engagement, valeur, programme 2015*,
HOMMET, S., JANNEAU, R., *Quelle histoire enseigner à l'école primaire ? Clés pour comprendre, outils pour agir*, Hachette éducation, 2009
Sitographie :
- A l'école de Clio : <https://ecoleclio.hypotheses.org/>

Bibliographie Géographie

BAUD, P., Bourgeat, S., Bras, C., *Dictionnaire de la géographie*, Hatier, 2013
CIATTONI, A., *La géographie : pourquoi ? comment ? Objets et démarches de la géographie d'aujourd'hui*, Hatier, 2017
DUHAUT, C., RAYZAL, A. (coord.), *Cahiers pédagogiques*, n° 559, numéro spécial « L'aventure de la géographie », 2020 : <http://www.cahiers-pedagogiques.com/No-559-L-aventure-de-la-geographie>
Revue : *La Documentation géographique* ; *Les Cahiers Pédagogiques* ; *L'Histoire ; Diversité*
Sitographie :

- Géoconfluences : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/>
- Didagéo : <http://didageo.blogspot.com/>
- Hypergéographie : <http://www.hypergeo.eu/spip.php?rubrique51>

Bibliographie EMC

AMIEL, M., BUSSIENNE, E. (coord.), *Faire vivre une morale laïque*, Les Cahiers pédagogiques, HS numérique n°30, mars 2013
DEKEUWER-DEFOSSEZ, F., *Les droits de l'enfant*, PUF, 2010
LE GAL, J., *Les droits de l'enfant à l'école : pour une éducation à la citoyenneté*, De Boeck, 2008
LELEUX, C., *Éducation et citoyenneté*, De Boeck, 2006-2008
LE PORS, A., *La citoyenneté*, PUF, 2011.
LOEFFEL, L., *Enseigner la démocratie : nouveaux enjeux, nouveaux défis*, Armand Colin, 2009.
LOEFFEL, L., *École, morale laïque et citoyenneté aujourd'hui*, Presses universitaires du septentrion, 2009.
MARTINETTI, F., *Les valeurs de la République*, Canopé, 2015

S 2	UE A.4	Maîtriser les savoirs liés à la polyvalence	6 ECTS
EC A.4.2.3		Éducation Musicale- Arts plastiques- HDA	12 H

1- Objectifs poursuivis

Donner les connaissances de base pour l'enseignement disciplinaire des Arts à l'école

Arts plastiques

- Apprendre à mettre en place un questionnement artistique qui fera l'objet de situations pédagogiques en lien avec les programmes.
- Connaître les objectifs et compétences à acquérir.
- Articuler pratiques et acquis culturels.

Éducation musicale

- Savoir les principes, enjeux et spécificités de l'Éducation musicale à l'école.
- Connaître les objectifs et compétences à acquérir.
- Apprendre à mettre en place une pratique collective vocale et/ou instrumentale. Travailler sa propre voix et connaître les spécificités de la voix de l'enfant.
- Affiner par des pratiques d'écoute active la sensibilité, la discrimination et la mémoire auditive des élèves.

Histoire des Arts

- Donner les outils méthodologiques d'analyse d'œuvres dans les différents domaines artistiques. Mettre en lien différentes œuvres artistiques.

2 – Contenus détaillés

Arts plastiques

- S'approprier par le regard et la pratique des éléments du langage plastique : matière, support, couleur, espace ...
- Connaître les spécificités et développement du jeune enfant, les premiers apprentissages (les étapes du dessin d'enfant, l'imaginaire, les activités d'éveil et les expérimentations plastiques).
- Analyser par la pratique et le regard des œuvres d'art, s'approprier le vocabulaire spécifique du langage plastique et du langage des images.
- Connaître la diversité des pratiques artistiques au service du projet de l'élève.
- Mettre en relation des œuvres et des textes officiels (programmes, socle commun) dans une perspective d'exploitation pédagogique.
- Savoir utiliser ses connaissances et compétences dans l'objectif de faire des choix dans des situations d'apprentissage adaptées.
- Comprendre la démarche pédagogique en arts plastiques pour la mettre en œuvre.

Éducation musicale

- Connaître les principes, enjeux et spécificités de l'éducation musicale à l'école. Initiation à l'élaboration de séquences en éducation musicale en fonction des objectifs et compétences à acquérir dans les différents cycles (1,2,3).
- Chanter : développer sa voix à partir d'un répertoire vocal scolaire. Technique vocale (intonation, expressivité...). Initiation aux gestes de la direction de chœur. Connaître les spécificités de la voix de l'enfant.
- Écouter : Analyser des œuvres musicales diversifiées (aires géographiques ou culturelles différentes, périodes historiques). S'approprier un lexique disciplinaire (paramètres du son, ostinato, canon ...).

- Panorama des pratiques diverses incluant le numérique à visées pédagogiques.

Histoire des arts :

- Situer : relier des caractéristiques d'une œuvre d'art à des usages ainsi qu'au contexte historique et culturel de sa création.
- Analyser : dégager d'une œuvre d'art, par l'observation ou l'écoute, ses principales caractéristiques techniques et formelles. S'appropriier des grilles de lecture d'une œuvre d'art.
- Initier la construction d'une culture personnelle et commune.

3 – Modalités de travail

TD

4 – Modalités d'évaluation

Session 1 : une épreuve écrite d'une durée d'une heure : analyse critique d'un dossier documentaire

Session 2 : une épreuve écrite d'une durée d'une heure : analyse critique d'un dossier documentaire

5 – Indicateurs de réussite

Indicateurs 1 : l'étudiant(e) fait référence à des savoirs disciplinaires et didactiques relatifs au sujet proposé et appuie son argumentation sur les textes de référence pour répondre aux questions

Indicateurs 2 : prend en compte l'élève (âge - capacité) pour répondre aux questions

Critères

A construire : Les réponses sont inappropriées ou incohérentes au regard des questions posées

A consolider : les connaissances et/ou les enjeux didactiques sont insuffisamment maîtrisés.

Acquis : les connaissances et/ou les enjeux didactiques sont mobilisés, l'analyse est pertinente, les réponses sont justifiées et énoncées avec clarté et précision.

Dépassé : l'exposé des enjeux didactiques et/ou des connaissances est enrichi par des apports personnels et des lectures, les réponses sont construites et argumentées.

6 - Bibliographie indicative

Éducation musicale

- BASTIEN Marie-Christine, *Quatre saisons pour chanter (maternelle)*, Éditions Scéren-CRDP de Lorraine, 2006.
- BERNAD Marie-Pierre, *La chorale à l'école*, Éditions Scéren-CRDP d'Auvergne, 2004.
- BRISSON Élisabeth, *La musique classique en clair*, Paris, Ellipses, 2010.
- CHARVET Pierre, *Comment parler de musique aux enfants*, Scéren-CNDP, 2003.
- LAMORTHE Isabelle, *Enseigner la musique à l'école*, Hachette-éducation, 2007.
- MESPLE Raymond, *Une année au concert (cycle 2)*, Scéren-CRDP Pays-de-loire, 2009.
- SCHNEIDER Léa, CHEVALIER Régis, *Vers la musique Maternelle (TPS-PS-MS-GS)*, Accès Éditions, 2019.
- SCHOEN Pierre-Jean, *Enseigner la musique à l'école primaire*, Dunod, 2019.

- Répertoire vocal académique « TRIOLETS » CRDP 5 (parution annuelle depuis 1995)/
- CD « Préludes », chansons autour du monde, Believe, Altis productions, 2012.
- DVD Chanter en classe et en chœur, coordonné par H. Jarry-Personnaz, Scéren/CNDP, 2002.
- VOX : <https://vox.radiofrance.fr/ressources>
- Eduthèque (Cité de la musique): <https://edutheque.philharmoniedeparis.fr>
- Musique Prim
- Lumni

Arts plastiques et visuels

- ARDOUIN, Isabelle, *L'éducation artistique à l'école*, Paris, ESF, 1998.
- BARBE-GALL Françoise, *Comment parler d'art aux enfants*, Paris, Adam Biro 2002.
- BEAUDOT André, *la créativité à l'école*, Paris, PUF, 1969.
- BIANCHERI Alain, *Les Arts plastiques au XXème siècle : Analyse des mouvements et des œuvres*, Paris : Delagrave, 1996.
- BIANCHERI Alain, *Les Arts plastiques au XXème siècle : Questions essentielles*, Paris, Z'édicions, 1998.
- BLISTENE, Bernard, *Une histoire de l'Art du XXe siècle*, Paris, Beaux-Arts Magazine – Centre Pompidou, 1999.
- DURAND, Gilbert, *L'imaginaire*. Paris, Hatier -optique philo, 1994
- DEVELAY Michel, REY Bernard, *Les compétences transversales en questions*, Paris, ESF, 1996.
- DOUMENC Élisabeth, *Pas à pas en arts plastiques*, Paris, Hachette 2002.
- GAILLOT Bernard-André, *Arts plastiques, éléments d'une didactique critique*, Paris, PUF, 1997 (5ème édition mise à jour, août 2006).
- GARDNER Howard, *Les intelligences multiples*, Paris, Retz, nouvelle édition 2008.
- GONTHIER Joëlle, *Dessain et dessin*, Paris, ESF, 1980.
- JOLY Martine, *Introduction à la lecture d'image*, Paris, Nathan repères pratiques 1998.
- LAGOUTTE Daniel, *Les Arts plastiques, contenus, enjeux, finalités*, Paris, Armand Colin, 1990.
- LAGOUTTE Daniel, *Enseigner les arts visuels*, Hachette éducation 2002.
- LANEYRIE-DAGEN Nadeije, *Histoire de l'art pour tous*, Paris, Hazan, 2014.
- MEIRIEU Philippe , *La pédagogie entre le dire et le faire* , Paris , ESF , 1995
- WALLON Henri, LURCAT Liliane, *dessin espace et schéma corporel chez l'enfant*, PUF, 1990
- Collection d'albums Jeunesse, édition Pont des arts - Réseau Canopé.
- Collection *Palettes*, 50 films, Arte.
- Collection *ARTS visuels &...*, [plusieurs titres], Sceren CNDP-CRDP 2013.

Histoire des Arts

- BRISSON Élisabeth, *La musique classique en clair*, Paris, Ellipses, 2010.
- GOMBRICH ERNST Hans, *Histoire de l'art*, Paris, Phaidon, 2001
- LAGOUTTE Daniel ET WERCKMEISTER François, *Comment enseigner l'histoire des Arts en C3*, Paris, Hachette Éducation, 2008.
- LOBSTEIN Catherine, *L'art, une histoire*, Paris, CNDP, 2005.
- MESPLE Raymond, *Musiques dans l'histoire, vers une première culture humaniste au cycle 3*, (livre- cd) SCEREN-CRDP, 2011.
- RUDEL Jean, LEROY Françoise, *Les grandes dates de l'histoire de l'art*, Presses universitaires de France (Que sais-je ?), 2009.
- *Clés pour enseigner l'histoire des arts en cycle 3*, Scéren / CRDP Aquitaine, 2009.

S2	UE A.4	Maîtriser les savoirs liés à la polyvalence	0 ECTS
EC A.4.3		Fondamentaux et didactiques en EPS	6 H

1- Objectifs poursuivis

Maîtriser les savoirs de l'EPS pour pouvoir les enseigner à l'échelle d'une activité physique.

2 – Contenus détaillés

Connaissance institutionnelle de l'EPS à l'école primaire
Connaissances relatives à une activité physique

3 – Modalités de travail

Apports de connaissances

TD

Pratique physique (selon possibilités locales)

4 – Modalités d'évaluation

Aucune évaluation sur ce semestre

5 - Bibliographie indicative

Fournie par chaque formateur sur site

S 2	UE A.4	Maîtriser les savoirs liés à la polyvalence	0 ECTS
EC A.4.4		Module interculturel	12 H

1- Objectifs poursuivis

Identifier les spécificités et les enjeux de l'enseignement à l'étranger.

S'approprier les ressources existantes pour construire des séquences adaptées au public des établissements à l'étranger. (Plateformes collaboratives, partenariats divers possibles etc.)

S'initier et mettre en œuvre la démarche de projet avec ouverture à l'international.

Concevoir une séquence d'apprentissage dans un contexte plurilingue impliquant une collaboration avec des partenaires étrangers.

Construire un réseau à l'international grâce à la création et à la mise en œuvre d'un projet pédagogique collaboratif.

Coopérer de façon efficace avec ses pairs.

Savoir rendre compte de son travail (analyse critique)

2 – Contenus détaillés

Les enjeux de l'interculturalité dans l'enseignement.

Découverte de différentes plateformes collaboratives.

Découvrir et analyser des séances de cours proposées par des collègues européens sur la plateforme *Teaching with Europeana*.

Construction de séquences adaptées à des publics d'établissements à l'étranger.

La démarche de projet d'apprentissage.

Découverte du curriculum des cours en écoles européennes.

L'utilisation du numérique au service des apprentissages

3 – Modalités de travail

Travaux dirigés. TD

4 – Modalités d'évaluation

Elle sera partie intégrante de l'UE A4.

Session 1 : Dossier individuel réflexif de 4 à 6 pages (annexes non comprises).

L'étudiant(e), devra rendre, à l'issue du semestre 2, un dossier décrivant et analysant les différentes étapes de son projet collaboratif à l'international.

Session 2 : amélioration du dossier de session 1 suivant les recommandations du correcteur.

5 - Bibliographie indicative

A.Pretceille Martine. *L'éducation interculturelle*. (2023). Paris. PUF. Collection Que sais-je ?

Blanchet, Ph. et Coste, D.(ed).(2010). *Regards critiques sur la notion d' « interculturelité ». Pour une didactique de la pluralité linguistique et culturelle*. Paris : L'Harmattan-Espaces discursifs.

Beacco, J.,Byram, M.,Cavalli, M.,Coste, D., Cuenat, M., Goullier, F. et Panthier, J. (2016). *Guide for the development and implementation of curricula for plurilingual and intercultural education*. Cork : Primento Digital Publishing.

Beacco, J et al. (2013). *Intercultural Education. Platform of resources and references for plurilingual an intercultural education*

<https://www.coe.int/en/web/platform-plurilingual-intercultural-language-education/intercultural-aspects>

Centre international d'études pédagogiques, Actes du séminaire « Ouverture européenne en section européenne dans l'enseignement général », 21-29 mars 2001. En version pdf :

http://www.ciep.fr/publications/docs/Actes_euro.pdf

Byram , M.(2013). *Intercultural competence and foreign language teacher education, ForLangue*.

En ligne <https://www.youtube.com/watch?v=NXhfi16CGOA>

S 2	UE A.5	Connaissance des élèves et des processus d'apprentissage	4 ECTS
EC A.5.1		Mettre en relation les exigences scolaires, l'activité enseignante et les acquisitions des élèves (Sociologie des difficultés et des ressources scolaires - élèves et enseignants)	18H dont 6h dédiées à l'école inclusive.

1- Objectifs poursuivis

Relier l'analyse des facteurs sociaux d'échec scolaire à l'identification des ressources organisationnelles et pédagogiques de nature à mieux prévenir ou réguler les difficultés d'apprentissage des élèves.

Cet enseignement partira à cette fin du constat d'acquis scolaires très limités en France pour les élèves socialement défavorisés, que l'on cherchera à élucider en se référant aux résultats obtenus dans d'autres pays et à la lumière de diverses expérimentations pédagogiques (y compris françaises). Au-delà de la mise en évidence des facteurs sociaux de décrochage cognitif et de limitation des apprentissages, il s'agira alors surtout d'identifier les ressources organisationnelles et pédagogiques susceptibles d'aider les enseignants à mieux prévenir et réguler les difficultés de tous leurs élèves.

2 – Contenus détaillés

- Etat des inégalités d'acquis scolaires en France et des interprétations proposées ;
- Bilan global des politiques d'éducation prioritaire et contrepoints locaux ;
- Ecart observés entre prescriptions officielles et pratiques réelles : quelles (doubles) contraintes et ressources (manquantes) en jeu ? Les éclairages de la sociologie des curriculums, des recherches sur le décrochage et des analyses critiques des politiques scolaires ;
- Sentiments d'impuissance des enseignants et tendance à l'essentialisation des difficultés des élèves ; ce qui peut contribuer enrayer cette tendance, notamment dans le cadre de la formation professionnelle universitaire en alternance des néo-enseignants ;
- Discussion (déconstruction et mise en regard) des notions de difficulté, inégalité, discrimination et d'inclusion et de leurs implications socio-pédagogiques ;
- Lutter contre les inégalités d'apprentissage par un enseignement plus explicite et moins générateur de malentendus, oui mais comment ?
- Bilan contrasté des organisations et des pratiques scolaires « alternatives » (des effets favorables sur les apprentissages de tous les élèves...à quelles conditions ?).
- Les pièges du travail scolaire en dehors de la classe (et comment les déjouer) ?
- Leviers et exigences de la coéducation : quelle prise en compte des inégales ressources langagières et pédagogiques des parents liées à leurs parcours scolaires ou migratoires ? Quels buts et modalités de la communication enseignants-parents ? (en articulation avec l'EC B.5.2).

3 – Modalités de travail

TD : lecture et mise en commun d'extraits d'articles, études de cas, débats, travail de groupe, préparation à l'évaluation.

4 – Modalités d'évaluation

Session 1 :

Dossier individuel réflexif de 6 à 8 p (annexes non comprises) conjoint aux

- EC A.5.1 (mettre en relation les exigences scolaires, l'activité enseignante et les acquisitions des élèves : sociologie des difficultés et des ressources scolaires),

- EC A.5.2 (développement de l'enfant et apprentissages),
 - EC B.5.1 (approches pédagogiques : planifier, expliciter, différencier et réguler les apprentissages),
 - EC B.5.2 (vie de l'école et participation à un collectif de travail, relations aux parents),
 - EC B.5.4 (développement du jeune enfant et premiers apprentissages) et
 - EC C1 (efficacité de l'enseignement et réflexivité).
- (voir document de cadrage du dossier sur moodle)

Session 2 : Dossier amélioré conformément aux remarques des correcteurs et aux UE restant à valider.

5 – Indicateurs de réussite

Indicateur/Bloc A (UEA5)

- Maîtrise les savoirs disciplinaires relatifs à la connaissance des élèves et des processus d'apprentissage

Indicateurs/Bloc B (UEB5)

- Envisage ou identifie des enseignements adaptés à la diversité des contextes éducatifs et des élèves ;
- Prend en compte pour ce faire les éléments de formation relatifs aux approches pédagogiques, à la vie de l'école et/ou au développement du jeune enfant.

Indicateur/Bloc C (UEC1)

- Intègre une posture et identifie des pratiques progressivement plus réflexives et efficaces référées aux expériences de stage du S1 et du S2, en lien avec la démarche port-folio.

6 - Bibliographie indicative

- F. Baluteau, 2014. La différenciation pédagogique : quels modes d'explication sociologique ?,
Revue française de pédagogie, 188
- Baudelot, C. & Establet, R. (2009). Chapitre 6. Les enfants d'immigrés ne font pas baisser le niveau. Dans Christian Baudelot et Roger Establet. L'élitisme républicain. L'école française à l'épreuve des comparaisons internationales (pp. 85-98). Paris. Seuil.
- Bautier, E. & Rochex, J.-Y. (2007). Apprendre : des malentendus qui font la différence. Dans Jérôme Deauviau et Jean-Pierre Terrail éd., Les sociologues, l'école et la transmission des savoirs (pp. 227-241), Paris, La dispute.
- Beitone, A. & Hemdane, E. (2019). L'origine sociale, facteur principal des inégalités scolaires. Travail, genre et sociétés, 41(1), 153-158.
- Ben Ayed, C. (2015). Conclusion générale. Dans Choukri Ben Ayed, La mixité sociale à l'école. Tensions, enjeux, perspectives. Paris. Armand Colin./ <http://observatoire-reussite-educative.fr/problematiques/inegalites-scolaires-et-educatives/les-mixites/mixite-sociale-a-lecole/la-mixite-sociale-a-lecole-urgence-d-un-acte-II>
- Bernstein, B. (2007). Chapitre 4. Classe et pédagogies : visibles ou invisibles. Dans Jérôme Deauviau et Jean-Pierre Terrail éd., Les sociologues, l'école et la transmission des savoirs (pp. 85-100), Paris, La dispute.
- Blanchard, M. & Cayouette-Rembliere, J. (2017). Penser les inégalités scolaires : quelques travaux contemporains en sociologie. Idées économiques et sociales, 187(1), 6-16.
- S. Bonnéry, 2009. Scénarisation des dispositifs pédagogiques et inégalités d'apprentissage,
Revue française de pédagogie, 167.
- Bonnery, S. (2019). Chapitre 4. Ouvrir l'école sur la vie facilite l'accès aux savoirs :

l'exemple des albums jeunesse. Dans Patrick Rayou éd., L'origine sociale des élèves (pp. 49-60), Paris, Retz.

- Broccolichi, Joigneaux et Couturier, « Comment les jeunes maîtres appréhendent-ils les difficultés de leurs élèves ? », Recherche et formation, 87 | 2018, 29-45.

- Brugeilles, C., Cromer, S. & Panissal, N. (2009). Le sexisme au programme : Représentations sexuées dans les lectures de référence à l'école. Travail, genre et sociétés, 21(1), 107-129.

- Butlen, D, Peltier-Barbier M.-L., Pézard M. (2002). Nommés en REP, comment font-ils ? Pratiques de professeurs d'école enseignant les mathématiques en REP. Contradictions et cohérence. Revue française de pédagogie, 140, 41-52.

- Cromer, S., Brugeilles, C. & Cromer, I. (2014). La fin des clichés ?. L'école des parents, 607(2), 32-33.

- Charlot, B. (2000), Rapport au savoir en milieu populaire : « apprendre à l'école » et « apprendre la vie », VEI Enjeux, 123, 56-63.

- Cnesco (2016). Comment l'école amplifie-t-elle les inégalités sociales et migratoires ? Rapport scientifique, 130 p. <http://www.cnesco.fr/fr/inegalites-sociales/>

- Connac, S. (2017). Enseigner sans exclure. La pédagogie du colibri. Paris : ESF Éditeur, 224 p.

- Forquin, J.-C. (2008). Chapitre 3. Les approches sociologiques du curriculum. Dans Jean-Claude Forquin, Sociologie du curriculum (5 p.), Rennes, PUR.

- C. Joigneaux, 2009. La construction de l'inégalité scolaire dès l'école maternelle, Revue française de pédagogie, 169.

- Millet et Croizet L'école des incapables (lien pour une note critique de ce livre par Christophe <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-pedagogie-2017-3-page-139.htm>

- Monfroy, B. (2002). La définition des élèves en difficulté en ZEP : le discours des enseignants de l'école primaire. Revue française de pédagogie, 140, 33-40.

- Monfroy, Brigitte. « Adapter pour enseigner ? Vers la construction du concept d'adaptation », Recherches en didactiques, vol. 15, no. 1, 2013, pp. 91-109.

<https://www.cairn.info/revue-recherches-en-didactiques-2013-1-page-91.htm>

- Rayou, P. (2018), Pédagogie explicite. Recherche et formation, 87, 97-107.

- Renard, F., Moquet, C., Henri-Panabière, G. & Giraud, F. (2019). Chapitre 4. La maternelle n'est pas qu'un jeu d'enfant. Dans Bernard Lahire éd., Enfances de classe. De l'inégalité parmi les enfants (pp. 981-1006), Paris, Seuil.

- Rochex, J. (2018). L'éducation prioritaire en France : les paradoxes d'une politique incertaine. Administration & Éducation, 159(3), 101-103.

- Thin Daniel, « Un travail parental sous tension : les pratiques des familles populaires à l'épreuve des logiques scolaires », Informations sociales, 2009/4 (n° 154), p. 70-76

S 2	UE A.5	Connaissance des élèves et processus d'apprentissage	4 ECTS
EC A.5.2		Développement de l'enfant et apprentissages	12 H dont 3h dédiées à l'école inclusive.

1- Objectifs poursuivis

Disposer de repères développementaux pour comprendre le fonctionnement d'enfants de 2 à 12 ans typiques et atypiques et envisager des tâches scolaires adaptées tout en réfléchissant à comment réguler sa posture d'enseignant pour faciliter les apprentissages des élèves

2 – Contenus détaillés

Connaître les processus et leviers psychologiques fondamentaux impliqués dans les apprentissages afin de penser la régulation de son action d'enseignant auprès d'élèves typiques et atypiques (attention, autorégulation, raisonnement, motivation, stratégies, mémorisation...)

Ces enseignements permettront d'interroger les contenus à enseigner en rapport au fonctionnement de l'enfant. Ils permettront aussi de commencer à construire des gestes adaptés et une posture réflexive au service de la régulation des élèves.

3 – Modalités de travail

TD

4 – Modalités d'évaluation

Session 1 :

Dossier individuel réflexif de 6 à 8 p (annexes non comprises) conjoint aux

- EC A.5.1 (mettre en relation les exigences scolaires, l'activité enseignante et les acquisitions des élèves : sociologie des difficultés et des ressources scolaires),
- EC A.5.2 (développement de l'enfant et apprentissages),
- EC B.5.1 (approches pédagogiques : planifier, expliciter, différencier et réguler les apprentissages),
- EC B.5.2 (vie de l'école et participation à un collectif de travail, relations aux parents),
- EC B.5.4 (développement du jeune enfant et premiers apprentissages) et
- EC C1 (efficacité de l'enseignement et réflexivité).

(voir document de cadrage du dossier sur moodle)

Session 2 : Dossier amélioré conformément aux remarques des correcteurs et aux UE restant à valider.

5 – Indicateurs de réussite

Indicateur/Bloc A (UEA5)

- Maîtrise les savoirs disciplinaires relatifs à la connaissance des élèves et des processus d'apprentissage

Indicateurs/Bloc B (UEB5)

- Envisage ou identifie des enseignements adaptés à la diversité des contextes éducatifs et des élèves ;

- Prend en compte pour ce faire les éléments de formation relatifs aux approches pédagogiques, à la vie de l'école et/ou au développement du jeune enfant.

Indicateur/Bloc C (UEC1)

- Intègre une posture et identifie des pratiques progressivement plus réflexives et efficaces référées aux expériences de stage du S1 et du S2, en lien avec la démarche port-folio.

6 - Bibliographie indicative

-Baudier, A., & Céleste, B. (2019). Le développement affectif et social du jeune enfant. Paris : Dunod

-Boyd, D., & Bee, H. (2017). Psychologie du développement humain : les âges de la vie. Bruxelles : De Boeck.

-Crahay, M., & Dutrevis, M. (2015)., Psychologie des apprentissages scolaires. Bruxelles : De Boeck.

-Egron, B. (2011). Scolariser les élèves handicapés mentaux ou psychiques. Paris : Scéren.

-Ferrand, L., Lété, B., & Thevenot, C. (2018). Psychologie cognitive des apprentissages scolaires : Apprendre à lire, écrire, compter. Paris : Dunod.

-Lieury, A. (2010). Psychologie pour l'enseignant. Paris : Dunod.

-Ricaud-Droisy, H., Oubrayrie-Roussel, N., & Safont-Mottay, C. (2019). Manuel visuel de psychologie du développement- Enfance et adolescence. 3e Edition Paris : Dunod.

-Tourrette, C. & Guidetti, M. (2018). Introduction à la psychologie du développement Du bébé à l'adolescent- 4e édition. Paris : Dunod.

S 2	UE A.6	Maîtriser les savoirs liés à la polyvalence	2 ECTS
		Module LVE : anglais ou espagnol	9H

N.B. : L'ouverture du module d'espagnol est soumise à une juge et ne saurait donc être garantie. Le module d'espagnol s'adresse aux étudiant.e.s qui ont déjà une bonne maîtrise de l'espagnol (niveau B1- B2).

1- Objectifs poursuivis

Développer les compétences à communiquer en langue étrangère dans une perspective actionnelle où la langue est considérée comme un moyen d'action sociale. Le niveau visé est le B2/B2+ du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Le niveau B2/B2+, quatrième sur une échelle de six, signifie un niveau intermédiaire avancé, et correspond à un utilisateur ou utilisatrice indépendant.e.

L'objectif de ce module est de développer les compétences interculturelles, en intégrant les connaissances de la langue à celles de la culture. En d'autres termes, faire naître des capacités de compréhension des points de vue différents et complexes d'une culture ou d'un pays donné dans des situations d'échanges linguistiques pour se préparer aux situations d'enseignement d'une langue vivante étrangère, en intégrant, quand cela est pertinent, les outils numériques adéquats. Dans le cadre du parcours international, le contenu aura une orientation professionnelle marquée.

2 – Contenus détaillés

- Travail autour des 5 activités langagières :
 - Compréhension orale
 - Compréhension écrite
 - Production orale en interaction
 - Production orale en continu
 - Production écrite
- Développement et renforcement des compétences suivantes :
 - Linguistique : grammaire, lexique, phonétique et phonologie, sémantique et orthographe
 - Pragmatique : choix de stratégies discursives pour atteindre un but précis (organiser, adapter, structurer le discours)
 - Culturelle

3 – Modalités de travail

½ TD, avec intégration des outils numériques. L'accent est mis sur l'interaction dans sa dimension collective. Les enseignements sont organisés en formation présentielle, complétée, le cas échéant, par un travail à distance avec/par les étudiant.e.s en utilisant des ressources numériques en ligne.

Sont également à la disposition des étudiant.e.s les dispositifs suivants :

- un test d'auto-positionnement (eLAO) en ligne
- CLES B2 (un passage par an/étudiant)
- Le Centre de Ressources en Langues de l'Université de Lille

4 – Modalités d'évaluation

Chaque étudiant.e est évalué.e en langues dans les différentes activités langagières au travers du dispositif suivant :

- Dossier individuel composé des documents oraux et écrits réalisés par les étudiant.e.s dans le cadre des cours de langue des semestres 1 et 2 et représentant le travail des étudiant.e.s dans chaque activité langagière en réponse à des tâches attribuées par l'enseignant.e référent.e et rendant compte d'un niveau B2/B2+ dans la langue choisie. Les documents fournis peuvent revêtir différentes formes : textes, fichiers son / vidéo, hyperliens vers les

productions en ligne, etc. Le travail personnel, dont il sera rendu compte à travers un journal de bord, sera également valorisé.

Session 2 : amélioration du dossier selon les recommandations du correcteur ou de la correctrice.

5 - Bibliographie indicative

Chaque enseignant.e proposera une liste en début de semestre.

Le Cadre européen commun de référence pour les langues est consultable ici :

<https://rm.coe.int/cadre-europeen-commun-de-referance-pour-les-langues-apprendre-enseigne/1680a4e270#page=277>

Niveaux communs de compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues							
		A1	A2	B1	B2	C1	C2
C O M P R E N D R E	Écouter	Je peux comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de moi-même, de ma famille et de l'environnement concret et immédiat, si les gens parlent lentement et distinctement.	Je peux comprendre des expressions et un vocabulaire très fréquent relatifs à ce qui me concerne de très près (par ex. moi-même, ma famille, les achats, l'environnement proche, le travail). Je peux saisir l'essentiel d'annonces et de messages simples et clairs.	Je peux comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs, etc. Je peux comprendre l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets qui m'intéressent à titre personnel ou professionnel si l'on parle d'une façon relativement lente et distincte.	Je peux comprendre des conférences et des discours assez longs et même suivre une argumentation complexe si le sujet m'en est relativement familier. Je peux comprendre la plupart des émissions de télévision sur l'actualité et les informations. Je peux comprendre la plupart des films en langue standard.	Je peux comprendre un long discours même s'il n'est pas clairement structuré et que les articulations sont seulement implicites. Je peux comprendre les émissions de télévision et les films sans trop d'effort.	Je n'ai aucune difficulté à comprendre le langage oral, que ce soit dans les conditions du direct ou dans les médias et quand on parle vite, à condition d'avoir du temps pour me familiariser avec un accent particulier.
	Lire	Je peux comprendre des noms familiers, des mots ainsi que des phrases très simples, par exemple dans des annonces, des affiches ou des catalogues.	Je peux lire des textes courts très simples. Je peux trouver une information particulière prévisible dans des documents courants comme les publicités, les prospectus, les menus et les horaires et je peux comprendre des lettres personnelles courtes et simples.	Je peux comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail. Je peux comprendre la description d'événements, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles.	Je peux lire des articles et des rapports sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue. Je peux comprendre un texte littéraire contemporain en prose.	Je peux comprendre des textes factuels ou littéraires longs et complexes et en apprécier les différences de style. Je peux comprendre des articles spécialisés et de longues instructions techniques même lorsqu'ils ne sont pas en relation avec mon domaine.	Je peux lire sans effort tout type de texte, même abstrait ou complexe quant au fond ou à la forme, par exemple un manuel, un article spécialisé ou une œuvre littéraire.
P A R L E R	Prendre part à une conversation	Je peux communiquer de façon simple, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à m'aider à formuler ce que j'essaie de dire. Je peux poser des questions simples sur des sujets familiers ou sur ce dont j'ai immédiatement besoin, ainsi que répondre à de telles questions.	Je peux communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets et des activités familiers. Je peux avoir des échanges très brefs même si, en règle générale, je ne comprends pas assez pour poursuivre une conversation.	Je peux faire face à la majorité des situations que l'on peut rencontrer au cours d'un voyage dans une région où la langue est parlée. Je peux prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne (par exemple famille, loisirs, travail, voyage et actualité).	Je peux communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rendent possible une interaction normale avec un locuteur natif. Je peux participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre mes opinions.	Je peux m'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher mes mots. Je peux utiliser la langue de manière souple et efficace pour des relations sociales ou professionnelles. Je peux exprimer mes idées et opinions avec précision et lier mes interventions à celle de mes interlocuteurs.	Je peux participer sans effort à toute conversation ou discussion et je suis aussi très à l'aise avec les expressions idiomatiques et les tournures courantes. Je peux m'exprimer couramment et exprimer avec précision de fines nuances de sens. En cas de difficulté, je peux faire marche arrière pour y remédier avec assez d'habileté pour qu'elle passe presque inaperçue.
	S'exprimer oralement en continu	Je peux utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire mon lieu d'habitation et les gens que je connais	Je peux utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples ma famille et d'autres gens, mes conditions de vie, ma formation et mon activité professionnelle actuelle ou récente.	Je peux m'exprimer de manière simple afin de raconter des expériences et des événements, mes rêves, mes espoirs ou mes buts. Je peux brièvement donner les raisons et explications de mes opinions ou projets. Je peux raconter une histoire ou l'intrigue d'un livre ou d'un film et exprimer mes réactions.	Je peux m'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à mes centres d'intérêt. Je peux développer un point de vue sur un sujet d'actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.	Je peux présenter des descriptions claires et détaillées de sujets complexes, en intégrant des thèmes qui leur sont liés, en développant certains points et en terminant mon intervention de façon appropriée.	Je peux présenter une description ou une argumentation claire et fluide dans un style adapté au contexte, construire une présentation de façon logique et aider mon auditeur à remarquer et à se rappeler les points importants.
E C R I R E	Écrire	Je peux écrire une courte carte postale, par exemple de vacances. Je peux porter des détails personnels dans un questionnaire, inscrire par exemple mon nom, ma nationalité et mon adresse sur une fiche d'hôtel.	Je peux écrire des notes et messages simples et courts. Je peux écrire une lettre personnelle très simple, par exemple de remerciements.	Je peux écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéressent personnellement. Je peux écrire des lettres personnelles pour décrire expériences et impressions.	Je peux écrire des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs à mes intérêts. Je peux écrire un essai ou un rapport en transmettant une information ou en exposant des raisons pour ou contre une opinion donnée. Je peux écrire des lettres qui mettent en valeur le sens ce que j'attribue personnellement aux événements et aux expériences.	Je peux m'exprimer dans un texte clair est bien structuré et développer mon point de vue. Je peux écrire sur des sujets complexes dans une lettre, un essai ou un rapport, en soulignant les points que je juge importants. Je peux adopter un style adapté au destinataire.	Je peux écrire un texte clair, fluide et stylistiquement adapté aux circonstances. Je peux rédiger des lettres, rapports ou articles complexes, avec une construction claire permettant au lecteur d'en saisir et de mémoriser les points importants. Je peux résumer et critiquer par écrit un ouvrage professionnel ou une œuvre littéraire.

S 2	UE B.2	Concevoir un enseignement en français	2 ECTS
			18 H dont 2h dédiées à l'école inclusive et 2H dédiées au numérique

1- Objectifs poursuivis

Former un expert des contenus à enseigner :

Renforcer les connaissances et construire un rapport critique au français (conscience disciplinaire) et aux domaines d'apprentissage.

Identifier les enjeux de l'enseignement du français, analyser et concevoir des ressources afin de mettre en œuvre des projets d'enseignement (séquences et séances, etc.).

2 – Contenus détaillés

- Analyse et élaboration de séances et supports pédagogiques en lien avec les contenus de l'UEA, pour l'enseignement du français aux cycles 1, 2 et 3.
- Préparation aux épreuves du concours.

3 – Modalités de travail

TD

4– Modalités d'évaluation

Session 1 : Épreuve écrite à partir d'un dossier, durée : 1h30

Session 2 : Épreuve écrite à partir d'un dossier, durée : 1h30

5 – Indicateurs de réussite

Lecture et analyse des textes littéraires.

Mobilisation des savoirs disciplinaires et didactiques pour mettre en œuvre une séance d'enseignement en lecture/ écriture et/ou en étude de la langue.

Exploitation des ressources professionnelles et scientifiques pour mettre en œuvre une séance d'enseignement en lecture/ écriture et/ou en étude de la langue.

6 - Bibliographie indicative

-Programme du cycle 1, 2 et 3 publié au BO n°31 du 30 juillet 2020

-Eduscol : Les guides fondamentaux pour l'enseignement.

<https://eduscol.education.fr/3107/guides-fondamentaux-pour-l-enseignement>

-Eduscol : Français cycle 2 - Lecture et compréhension de l'écrit

<https://eduscol.education.fr/154/francais-cycle-2-lecture-et-comprehension-de-l-ecrit>

-Eduscol : Ressources maternelle Graphisme et écriture, L'écriture à l'école maternelle

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Ecriture/43/7/Ress_c1_Ecriture_ecriture_456437.pdf

-Eduscol : Ressources d'accompagnement du programme de français au cycle 3 - Enseigner l'écriture <https://eduscol.education.fr/246/francais-cycle-3-enseigner-l-ecriture>

S 2	UE B.3	Concevoir un enseignement en mathématiques	2 ECTS
			18 H dont 2h dédiées à l'école inclusive et 2H dédiées au numérique

1- Objectifs poursuivis

Maîtriser les connaissances et les outils didactiques nécessaires pour enseigner les mathématiques à l'école maternelle et élémentaire.

Identifier les enjeux de l'enseignement des mathématiques et analyser des ressources en vue d'analyser et concevoir des projets d'enseignement.

2 – Contenus détaillés

Construction de savoirs didactiques pour l'enseignement des mathématiques aux cycles 1, 2 et 3 dans les domaines suivants :

- Proportionnalité
- Gestion de données
- Géométrie dans l'espace, solides
- Géométrie plane : Symétrie axiale
- Grandeurs et mesures
- Résolution de problèmes

Utilisation par l'élève des Tice : logiciels dédiés aux notions précédentes, didacticiels, calculatrice

Diagnostic des connaissances et compétences des élèves en mathématiques, suivi de leurs apprentissages, prise en compte des besoins de tous les élèves.

3 – Modalités de travail

3H CM + 15H TD

4 – Modalités d'évaluation

Session 1 : Épreuve écrite (1H)

Session 2 : Épreuve écrite (1H)

5 – Indicateurs de réussite

Concevoir un enseignement en mathématiques

Remarques :

- Sera évalué dans l'ensemble des domaines du S2 (cités-ci-dessus)
- L'évaluation visera à vérifier la maîtrise par l'étudiant ou l'étudiante des contenus scolaires, concepts didactiques et méthodes nécessaires pour prendre en charge l'ensemble des apprentissages attendus chez les élèves de la maternelle au CM2.

6 - Bibliographie indicative

- Programme d'enseignement de l'école maternelle : BO n°25 du 25 juin 2021
- Programme d'enseignement de l'école élémentaire : BO n° 31 du 30 juillet 2020
- Attendus de fin de cycle
- Documents d'accompagnement des programmes

La bibliographie sera complétée lors des cours par des articles de recherche sur l'enseignement des mathématiques

S 2	UE B.4	Concevoir des enseignements dans le cadre de la polyvalence	0 ECTS
EC B.4.5		Savoirs didactiques et pédagogiques pour concevoir un enseignement en EPS	6 H

1- Objectifs poursuivis

Concevoir un enseignement de l'EPS à l'échelle d'une activité physique

2 – Contenus détaillés

- Principes de conception d'une séance d'EPS
- Situations d'enseignement et d'apprentissage

3 – Modalités de travail

- apports de connaissances
- TD
- pratique d'activité (selon possibilités locales)

4 – Modalités d'évaluation

Aucune évaluation sur ce semestre

5 - Bibliographie indicative

Fournie par chaque formateur sur site

S 2	UE B.5	Concevoir des enseignements adaptés à la diversité des contextes d'apprentissage (en France et dans les pays francophone)	5 ECTS
EC B.5.1		- Approches pédagogiques ; concevoir, planifier, expliciter, réguler, différencier, évaluer les apprentissages (suite) - S'initier à l'enseignement du FLE.	12H - 6h Pédagogie - 6h FLE

1- Objectifs poursuivis

- Continuer de travailler sur des démarches, des outils, des ressources et des modalités qui permettent de faire apprendre réellement.
- Acquérir des connaissances générales du domaine de la didactique des langues et plus spécifiquement du FLE/FLS.

2 – Contenus détaillés

- Savoir identifier le fonctionnement cognitif d'un élève et repérer l'hétérogénéité des productions des élèves.
- Appréhender les enjeux de l'évaluation, quelle que soit sa forme.
- Mettre en œuvre des modalités de différenciation efficaces permettant à chacun des élèves d'atteindre les objectifs fixés par l'enseignant-e.
- Comprendre l'intérêt de concevoir un enseignement explicite.
- Mettre en place une communauté d'apprentissage favorisant le développement progressif de l'autonomie des élèves, la coopération au sein du groupe et la démarche de projet : tout en tenant compte des possibilités des élèves, liées à l'âge.
- Distinguer les notions de langues étrangères, langue seconde et langue de scolarisation.
- Connaître les principes de quelques approches méthodologiques en didactique du FLE/FLS.
- Analyser des supports pédagogiques en FLE/FLS et didactiser des documents authentiques.
- Acquérir les grands courants théoriques et méthodologiques qui ont façonné la didactique du FLE

3 – Modalités de travail

Groupes de TD (lectures d'extraits d'ouvrages, travail de groupe avec restitution, présentation de diaporamas, analyse de supports)

4 – Attendus de fin de formation : (niveau 1 et 1+)

- Mobilise les ressources professionnelles.
- Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques.
- Planifie des séances d'enseignement-apprentissage.
- Conduit un enseignement explicite.
- Installe un cadre de travail dynamique et sécurisant.
- Sait utiliser les évaluations nationales de manière progressive.

5 – Modalités d'évaluation

Session 1 :

Dossier individuel réflexif de 6 à 8 pages (annexes non comprises) conjoint aux

- EC A.5.1 (mettre en relation les exigences scolaires, l'activité enseignante et les acquisitions des élèves : sociologie des difficultés et des ressources scolaires),
- EC A.5.2 (développement de l'enfant et apprentissages),

et

- EC B.5.1 (approches pédagogiques : concevoir, planifier, expliciter et réguler les apprentissages, initiation au FLE),
- EC B.5.2 (vie de l'école et participation à un collectif de travail, relations aux parents),
- EC B.5.4 (développement du jeune enfant et premiers apprentissages)

et

- EC C1 (efficacité de l'enseignement et réflexivité).

Consulter le document de cadrage du dossier sur site INSPE Lille HDF.

Session 2 : Dossier amélioré conformément aux remarques des correcteurs et aux UE restant à valider.

6 - Bibliographie indicative

- Enseigner plus explicitement (document DGESCO, vidéos Canotech).
- Référentiels différenciation pays francophones.
- CONNAC S., 2022, Apprendre avec les pédagogies coopératives, Paris Nathan.
- HADJI C., 2015, L'évaluation à l'école, Paris, Nathan.
- PERRENOUD P., 2012, L'organisation du travail, clef de toute pédagogie différenciées, Paris, ESF.
- COURTILLON J., 2003, Elaborer un cours de FLE, Hachette FLE.
- CUCQ J.-p. et GRUCA I., 2017 (4^e édition), Cours de didactique du français langue étrangère er seconde, PUG.
- TAGLIANTE C., 2006, La classe de langue, Clé international.

S 2	UE B.5	Concevoir des enseignements adaptés à la diversité des contextes éducatifs et des élèves	5 ECTS
EC B.5.2		Vie de l'école et participation à un collectif de travail, relation aux parents	8H

1- Objectifs poursuivis

Concevoir son action dans une institution, un collectif de travail, une communauté éducative en percevant les ressources disponibles et les contraintes à prendre en compte. S'approprier les différentes formes de communication professionnelle au service de l'adaptation des pratiques d'enseignement à la diversité des élèves. Repérer les changements qui concernent les relations entre les acteurs de l'éducation. Comprendre la nécessité et les difficultés du travail en équipe dans l'école et en partenariat.

2 – Contenus détaillés

- Communication respectueuse et efficace avec les élèves, les familles, les acteurs de la communauté éducative :
- Correction et qualité de la langue française à l'oral et à l'écrit (orthographe, grammaire, syntaxe, richesse et précision lexicales ; clarté de la prononciation, justesse du ton, débit d'élocution)
- Langage adapté, sens de l'écoute et respect, bienveillance avec les élèves
 - Usage d'une langue étrangère (B2) en situation professionnelle.
- Communication verbale et non verbale, matérielle et dématérialisée.
- Identifier les acteurs de l'école et de son environnement, les instances de l'école
- L'institution comme ressource et comme contrainte/cadre normatif (droits et obligations du fonctionnaire, etc...),
- Connaissance de tous les acteurs de la communauté éducative
- Diversité des rapports des familles à l'école

Attendus travaillés :

- Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier
- Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination
- Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité

4 – Modalités de travail

TD : lecture et mise en commun d'extraits d'articles, analyse de situations et études de cas, débats, travail de groupe, préparation à l'évaluation.

5 – Modalités d'évaluation

Session 1 :

Dossier individuel réflexif de 6 à 8 p (annexes non comprises) conjoint aux

- EC A.5.1 (mettre en relation les exigences scolaires, l'activité enseignante et les acquisitions des élèves : sociologie des difficultés et des ressources scolaires),
- EC A.5.2 (développement de l'enfant et apprentissages),
- EC B.5.1 (approches pédagogiques : planifier, expliciter, différencier et réguler les apprentissages),
- EC B.5.2 (vie de l'école et participation à un collectif de travail, relations aux parents),
- EC B.5.4 (développement du jeune enfant et premiers apprentissages) et
- EC C1 (efficacité de l'enseignement et réflexivité).

(voir document de cadrage du dossier sur moodle)

Session 2 : Dossier amélioré conformément aux remarques des correcteurs et aux UE restant à

valider.

6 – Indicateurs de réussite

Indicateur/Bloc A (UEA5)

- Maîtrise les savoirs disciplinaires relatifs à la connaissance des élèves et des processus d'apprentissage

Indicateurs/Bloc B (UEB5)

- Envisage ou identifie des enseignements adaptés à la diversité des contextes éducatifs et des élèves ;

- Prend en compte pour ce faire les éléments de formation relatifs aux approches pédagogiques, à la vie de l'école et/ou au développement du jeune enfant.

Indicateur/Bloc C (UEC1)

- Intègre une posture et identifie des pratiques progressivement plus réflexives et efficaces référées aux expériences de stage du S1 et du S2, en lien avec la démarche port-folio.

7 - Bibliographie indicative

INSTITUTION

Blais, M.-C., Gauchet, M., & Ottavi, D. (2002/2013). Pour une philosophie politique de l'éducation. Paris: Arthème Fayard / Pluriel.

Dubet, F. (2002). Le déclin de l'institution. Paris : Seuil.

Le Guérinel, P. (2000). Individualisme et crise des institutions. Manuel de culture générale. Paris: Presses Universitaires de France.

Mucchielli, R. (1967/2015). La dynamique des groupes. Paris : ESF.

Robert, A. D. (2015). L'école en France. De 1945 à nos jours. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.

Tournay, V. (2011). Sociologie des institutions. Paris : Presses Universitaires de France.

TRAVAIL EN EQUIPE

Debarbieux, E. (2015). Du "climat scolaire" : définitions, effets et politiques publiques. Éducation & formations, n°88-89, 11-27.

Sarfati, J.-J. (2013). Réflexions générales sur la politique de partenariat à l'école. Éducation et socialisation, n° 34, 1-18.

Van Zanten, A., Grosiron, M.-F., Kherroubi, M. et Robert, A. D. (2002). Quand l'école se mobilise. Paris : La Dispute.

S 2	UE B.5	Concevoir des enseignements adaptés à la diversité des contextes éducatifs et des élèves	5 ECTS
EC B.5.4		Développement du jeune enfant et des premiers apprentissages	12 H dont 3 heures dédiées à l'école inclusive

1- Objectifs poursuivis

- Connaître les enjeux de l'enseignement du langage oral chez le jeune enfant
- Mobiliser les démarches d'apprentissage adaptées aux acquisitions les plus efficaces
- Concevoir des situations d'apprentissage adaptées à la diversité des élèves au cycle 1
- Concevoir des situations d'apprentissage en pensant l'activité enseignante (postures et gestes professionnels)
- Connaître les partenaires de l'enseignant.e en école maternelle et comprendre la mise en œuvre d'un collectif de travail (approche systémique et professionnelle)
- Comprendre les enjeux de la première scolarisation (la coéducation)
- Installer une relation d'accueil, d'écoute, d'empathie à l'égard des parents et du jeune enfant
- Prendre en compte la présence des personnels d'appui (ATSEM) et d'accompagnement des enfants en situation de handicap (AESH) pour prévoir l'organisation des activités et construire le cadre d'apprentissage
- Comprendre les enjeux et la mise en œuvre de l'évaluation positive à l'école maternelle

2 – Contenus détaillés

Axe 1 – Le langage oral : des compétences transversales

- La mobilisation du langage dans toutes ses dimensions : agir, s'exprimer à travers l'activité physique et les activités artistiques, construire les premiers outils pour structurer la pensée et explorer le monde (l'oral transversal) (*liens UE A*)
- Conception de situations d'apprentissage : penser la transversalité des compétences langagières

Axe 2 – Observation en classe : la diversité des élèves (en lien avec les ADRPP)

- Observation et analyse à l'aide d'outils disponibles : s'adapter aux rythmes des enfants, noter des indices potentiellement prédicteurs de décalages d'apprentissage et les analyser
- Conception de situations d'apprentissage : adapter son enseignement et les modalités de travail à la diversité des élèves dont les élèves à BEP (*liens UE B – EC 5 – item 1*) – *inclusion*

Axe 3 – Observation en classe : les postures et gestes professionnels de l'enseignant.e d'école maternelle (en lien avec les ADRPP)

- Observation et analyse à l'aide d'outils disponibles : les postures et gestes professionnels adaptés au travail avec de très jeunes enfants
- Conception de situations d'apprentissage : penser l'activité enseignante

Axe 4 – Les partenaires de l'enseignant.e à l'école maternelle

- Les partenaires de l'enseignant.e en école maternelle (notamment dans le cadre de la mission de prévention de l'école maternelle à l'égard des élèves à BEP) (*liens UE B – EC 5 – item 2*)
- Connaissance des dispositifs, associations et organisations liés à la recherche sur l'école maternelle (AGEEM, Assises de la Maternelle ...)

- La collaboration avec l'ATSEM et les AESH en classe

Axe 5 – Les enjeux de la première scolarisation

- Les spécificités de la Toute Petite Section (le développement et les besoins de l'enfant, les Projets de Première Scolarisation, la coéducation, l'aménagement des temps et des espaces, les postures et gestes professionnels spécifiques ...)
- Focus sur le lien école/famille (la coéducation) : comprendre les enjeux de la première scolarisation en fonction des contextes d'exercice (exemple d'ATD Quart-Monde) (liens UE B – EC 5 – item 2)

Axe 6 – L'évaluation positive à l'école maternelle

- L'évaluation à l'école maternelle : enjeux, fonctions, démarches, gestes professionnels, postures, outils et ressources de l'évaluation positive (liens UE B – EC 5 – item 1)
- Mesure de l'évolution des représentations initiales sur « l'enseigner-apprendre » en maternelle

3 – Modalités de travail

- TD
- Co-interventions privilégiées de tous les formateurs souhaitant s'impliquer avec des EMF-MAT.

4 – Modalités d'évaluation

Session 1 :

Dossier individuel réflexif de 6 à 8 p (annexes non comprises) conjoint aux

- EC A.5.1 (mettre en relation les exigences scolaires, l'activité enseignante et les acquisitions des élèves : sociologie des difficultés et des ressources scolaires),
- EC A.5.2 (développement de l'enfant et apprentissages),
- EC B.5.1 (approches pédagogiques : planifier, expliciter, différencier et réguler les apprentissages),
- EC B.5.2 (vie de l'école et participation à un collectif de travail, relations aux parents),
- EC B.5.4 (développement du jeune enfant et premiers apprentissages) et
- EC C1 (efficacité de l'enseignement et réflexivité).

(voir document de cadrage du dossier sur moodle)

Session 2 : Dossier amélioré conformément aux remarques des correcteurs et aux UE restant à valider.

5 – Indicateurs de réussite

Indicateur/Bloc A (UEA5)

- Maîtrise les savoirs disciplinaires relatifs à la connaissance des élèves et des processus d'apprentissage

Indicateurs/Bloc B (UEB5)

- Envisage ou identifie des enseignements adaptés à la diversité des contextes éducatifs et des élèves ;
- Prend en compte pour ce faire les éléments de formation relatifs aux approches pédagogiques, à la vie de l'école et/ou au développement du jeune enfant.

Indicateur/Bloc C (UEC1)

- Intègre une posture et identifie des pratiques progressivement plus réflexives et efficaces référées aux expériences de stage du S1 et du S2, en lien avec la démarche port-folio.

6 - Bibliographie indicative

- BAUTIER E. (sous la direction), Apprendre à l'école, apprendre l'école, Chroniques

- sociales, 2006 (2^{ème} partie, chap. 3)
- BOUYSSSE V., *Conférence sur les nouveaux programmes de l'école maternelle : quels enjeux ? Quelles évolutions ?* [en ligne]. Conférence du 15 octobre 2015.
 - BOUYSSSE V. ESENER, *La refondation de l'école maternelle : enjeux, outils, points de vigilance en plus des programmes et de la note d'accompagnement sur « Une évaluation bienveillante dès l'école maternelle »* [en ligne]. Conférence du 16 décembre 2015.
 - BROUGERE G., *Jouer/Apprendre*, Economica Anthropos, 2003
 - Congrès de l'AGEEM, *Tous différents, tous ensemble*. Réussir tous, Tarbes, 2008
 - GENEIX N., CHARTIER L. (coord.), *Petite enfance : enjeux éducatifs de 0 à 6 ans*, ESF, 2007
 - GIOUX A.-M., *Première école, premiers enjeux*, Hachette Education, 2000
 - LELEU-GALLAND E., *L'école maternelle. Quels piliers pour la refondation ?*, Canopé, 2015
 - MARZOUK V., VASSE T., MEJEAN C., *Enseignants-ATSEM, des professionnalités complémentaires*, Canopé, 2019
 - PASSEREUX C., *La maternelle. Première école, premiers apprentissages*, Chroniques sociales, 2009
 - PILLOT J., *Enseigner à l'école maternelle*, ESF, 2004
 - TOURETTE C., GUIDETTI M., *Introduction à la psychologie du développement*, Armand Colin, 2008
 - « Tout commence en maternelle », Cahiers Pédagogiques, n°517, 2014

S 2	UE C1	Efficacité de l'enseignement et réflexivité	3 ECTS
EC 1.1		Ateliers de Développement des Réflexivité et des Pratiques Professionnelles	24 H dont 2 h dédiées à l'école inclusive et 4 h dédiées au numérique

1-Objectifs poursuivis

- Par l'initiation à la construction de séquences en Cycle 1, permettre le développement d'une réflexivité au service de l'apprentissage.
- S'appuyer sur les expériences de terrain (stages de 6 semaines et ADRPP) et des situations observées pour approfondir et renforcer des compétences soutenant le développement professionnel.
- Dégager des invariants de la pratique enseignante.
- Entrer dans une analyse des pratiques professionnelles vécues ou observées puis une écriture professionnelle à visée réflexive.
- Penser et concevoir des situations d'apprentissage dans un cadre professionnel réel
- Collaborer au sein d'une équipe pluri-catégorielle
- Inscrire les expériences menées en maternelle dans la démarche portfolio.

2-Contenus détaillés

- S'appuyer sur le référentiel de compétences, les éléments de programme, le socle commun de connaissances, de compétences et de culture et tous les documents institutionnels utiles.
- S'approprier les outils du maître et de l'élève.
- Concevoir par groupe, 3 séances dans 3 domaines travaillés :
 - Les langages
 - Le sensible
 - La pensée et la construction de la logique
- Mettre en œuvre les séances dans les classes de maternelle
- Analyse des séances vécues et observées (avec les formateurs et entre pairs)
- Identifier ses compétences d'enseignant de cycle 1 et leur développement.

3 – Modalités de travail

15 heures TD

9 heures par ¼ TD (groupe de 9 étudiants) lors des séances en classe

Les séances de français, mathématiques ainsi que celle portant sur le domaine du sensible sont co-animées par 1 enseignant disciplinaire INSPE et un formateur académique (DEA-EMF-MAT).

4 – Modalités d'évaluation

Session 1 :

Dossier individuel réflexif de 6 à 8 p (annexes non comprises) conjoint aux

- EC A.5.1 (mettre en relation les exigences scolaires, l'activité enseignante et les acquisitions des élèves : sociologie des difficultés et des ressources scolaires),

- EC A.5.2 (développement de l'enfant et apprentissages),
- EC B.5.1 (approches pédagogiques : planifier, expliciter, différencier et réguler les apprentissages),
- EC B.5.2 (vie de l'école et participation à un collectif de travail, relations aux parents),
- EC B.5.4 (développement du jeune enfant et premiers apprentissages) et
- EC C1 (efficacité de l'enseignement et réflexivité).

(voir document de cadrage du dossier en annexe)

Session 2 : Dossier amélioré conformément aux remarques des correcteurs et aux UE restant à valider.

5 – Indicateurs de réussite

Indicateur/Bloc A (UEA5)

- Maîtrise les savoirs disciplinaires relatifs à la connaissance des élèves et des processus d'apprentissage

Indicateurs/Bloc B (UEB5)

- Envisage ou identifie des enseignements adaptés à la diversité des contextes éducatifs et des élèves ;
- Prend en compte pour ce faire les éléments de formation relatifs aux approches pédagogiques, à la vie de l'école et/ou au développement du jeune enfant.

Indicateur/Bloc C (UEC1)

- Intègre une posture et identifie des pratiques progressivement plus réflexives et efficaces référées aux expériences de stage du S1 et du S2, en lien avec la démarche port-folio.

6 - Bibliographie indicative

Travaux d'Yves Lenoir (Sherbrooke)

Travaux d'Yves Clot (CNAM)

Travaux de recherche de la HEP Lausanne

Expérimentations académiques

Toutes les ressources institutionnelles

S 2	UE C 1	Efficacité de l'enseignement et réflexivité	0 ECTS
EC 1.3		Module complémentaire : CAPEFE	30 H

1- Objectifs poursuivis

Attester un niveau de compétences propres à un enseignement français à l'étranger, associées à la maîtrise d'une ou deux langues étrangères au niveau B2 du Cadre européen commun de référence en langues (dont l'anglais obligatoirement) et à la connaissance d'une ou plusieurs aires géographiques régionales.

L'objectif de ce certificat est de favoriser la mobilité internationale des enseignements. Ces compétences spécifiques s'ajoutent à celles définies par l'arrêté du 1 juillet 2013 dans le référentiel de compétences.

2 – Contenus détaillés

- Interagir avec des élèves dans un contexte plurilingue et connaître le système éducatif français. Les enseignements portent sur les éléments suivants : appropriation du CECRL (cadre européen commun de référence en langues), approches plurilingues et pratiques inclusives, approches par compétence en LVE, processus d'acquisition des langues, histoire des méthodologies en LVE, éducation interculturelle, connaissance des certifications en langue, préparation aux épreuves du CAPEFE.
- Pratiquer des langues étrangères (dont l'anglais obligatoirement).
- Comprendre l'environnement international et les enjeux de la politique éducative de la France à l'étranger. Les enseignements portent sur les thématiques suivantes : identifier les acteurs institutionnels de l'enseignement français à l'étranger (EFE), connaître le contexte et les actions diplomatiques dans lesquels s'inscrit l'EFE, présenter le système éducatif français dans un contexte étranger, présentation d'une aire géographique (Suède-Scandinavie), présenter les enjeux concernant l'image de la France à l'étranger, l'exemplarité du personnel enseignant et d'éducation en poste et son rôle au titre de la coopération, s'approprier les démarches pédagogiques.

L'enseignement comporte 5 modules :

- Grands principes de l'enseignement/apprentissage des langues vivantes.
- Enjeux de la politique éducative de la France à l'étranger.
- Plurilinguisme et compétences pluriculturelles
- Se former à l'éducation interculturelle.
- Enjeux d'une aire géographique.

3 – Modalités de travail

L'enseignement est de 30 heures qui est réparti : 11 heures en présentiel et 19 heures en distanciel.

4 – Modalités d'évaluation

Une épreuve écrite en français et une en anglais ; une épreuve orale obligatoire et une épreuve orale facultative dans le cadre du passage de la certification (hors master MEEF).

S 2	UE C2	Initiation, apports et pratiques de la recherche en contexte d'éducation	3 ECTS
			20 H dont 4h dédiées à l'école inclusive et 2h dédiées au numérique.

1- Objectifs poursuivis

Le semestre 2 doit permettre aux étudiants de poursuivre leur travail de conception de leur projet de recherche et de commencer à le mettre en œuvre. Durant ce semestre, des enseignements axés sur les méthodes de recherche et une sensibilisation à l'analyse des données sont délivrés. Cette initiation active à la pratique et à la méthodologie de la recherche à visée professionnelle conduit les étudiants à élaborer une méthodologie de recherche pertinente dans le cadre de leur mémoire et, autant que de besoin, ajustable à la spécificité des terrains de stage/recueil de données de recherche (cycle d'enseignement, contexte d'établissement, etc.) auxquels ils peuvent accéder en M1, afin de commencer voire de réaliser leur récolte de données.

Cette récolte des données pourra être poursuivie ou réalisée au cours du Semestre 3 en sachant que les modalités de formation en alternance en Master 2 requièrent un ajustement des exigences attachées à l'élaboration de leur projet de recherche. Cela doit en particulier inciter à la plus grande vigilance quant aux impasses auxquelles pourraient confiner des objets de recherche et des projets de recueil de données trop expressément ancrés dans un cycle d'enseignement, un contexte d'établissement ou un type de public spécifique, etc.

2 – Contenus détaillés

Outre la poursuite du travail engagé au S1, le travail au cours du semestre 2 vise prioritairement à permettre à l'étudiant de :

- Poursuivre et finaliser son état de l'art qui débouche sur la détermination définitive d'une problématique et de ses hypothèses de recherche ;
- S'appropriier les différentes méthodologies de recueil de données et faire un choix pertinent d'une de ces méthodes permettant de mettre à l'épreuve ses hypothèses de recherche ;
- Commencer voire réaliser le recueil de données tout en respectant le cadre juridique et éthique qui relève des obligations en matière de protection des données personnelles.

3 – Modalités de travail

En introduction au semestre :

4 h CM

- Présentation et attendus du rapport d'étape du semestre 2
- Présentation de différentes méthodologies de recueil de données (observation, questionnaire, entretien...). Cette présentation peut s'effectuer de manière massée ou filée au choix de l'équipe proposant l'offre de séminaires. Les exemples de méthodologies de recherche pourront être mobilisés en priorité dans le champ de l'éducation inclusive.

Au fil du semestre :

- 16 h (½ TD) : Séminaire thématique qui intègre des apports sur l'état des recherches sur la thématique du séminaire et des mémoires des étudiants et des temps de confrontations et d'échanges en lien avec la portée scientifique et professionnelle des réflexions de chacun. Les méthodologies de recueil de données sont précisées et adaptées aux problématiques.

Un espace collaboratif pourrait être envisagé afin de déposer les articles et leur analyse, les apports théoriques et méthodologiques (..) permettant aux étudiants de s'y référer tout au long de l'élaboration et l'écriture de leur mémoire.

Dans le cadre du séminaire, le travail collectif est complété par un suivi individuel des projets de recherche par le directeur ou la directrice de mémoire, membre de l'équipe du séminaire choisi par l'étudiant, lors de pages de rendez-vous fixées en commun accord.

4 – Modalités d'évaluation

Le rapport d'étape du semestre 2 permet d'évaluer la construction progressive de la compétence « Savoir conduire et réguler ses projets, savoir interroger les pratiques » qui se décline au semestre 2 au travers de la compétence « Savoir conduire un projet de recherche ».

Session 1 : L'étudiant rédige un rapport d'étape individuel qui complète et affine son projet de recherche élaboré au semestre 1. Il précise sa réflexion sur le sujet, en délimite encore davantage les contours et la problématique, enrichit le champ théorique, les savoirs de référence et l'état de l'art concernés par sa recherche. Il apporte la preuve de ses nombreuses lectures en les insérant en références ou en citations référencées dans son écrit. Outre les apports théoriques approfondis, le rapport doit faire état de la problématique et des hypothèses de recherche ainsi que de la méthodologie d'enquête. Les opérations de collecte de données seront si possible lancées voire réalisées au cours de ce semestre. Ce rapport d'étape est à rendre en format numérique (dépôt moodle) à une date fixée au calendrier général commune à tous les étudiants.

Session 2 : Le rapport est amélioré selon les recommandations du directeur de mémoire, si l'étudiant a bien déposé un rapport en 1ère session. Sinon, il dépose une 1ère version du rapport d'étape dans les conditions et avec un cahier des charges identiques à ceux de la session 1.

Le rapport d'étape du semestre 2 comprendra au minimum 15 pages avec la police suivante :

Times 12 - Interligne 1.5 - Marges 2 cm

Il doit inclure :

- Un état de l'art finalisé ;
- La présentation du cadre théorique et méthodologique de la recherche (problématique, hypothèses et méthodologie de recueil des données de recherche) ;
- Une présentation des choix méthodologiques, de l'état d'avancement du recueil de données et des difficultés rencontrées ;
- Une bibliographie de référence.

Une page de garde standard (disponible sur l'espace numérique de l'INSPE) est à utiliser.

Critères de réussite du rapport d'étape du semestre 2 (niveau acquis)

Critères	Description
Le projet est précisé et intègre toutes les dimensions d'une démarche de recherche	L'état de l'art est finalisé Le cadre théorique est posé (problématique et hypothèses) Les concepts et notions sont définis Le cadre méthodologique est construit
Le dispositif de recueil de données est pertinent et permettra de confronter les hypothèses de recherche	Précision et contextualisation du dispositif de recueil de données Explicitation des choix méthodologiques
Capacité à rendre compte des limites et des difficultés rencontrées dans le déploiement de la méthodologie de recherche	Le recueil de données est réalisé, ou il a démarré et sera finalisé au cours du semestre 3 Présentation des difficultés et limites rencontrées dans la mise en œuvre du dispositif de recueil des données
Clarté et qualité de l'expression écrite	Satisfaisante

5- Bibliographie indicative

Des indications bibliographiques ciblées seront communiquées par les intervenants

La formation numérique dans le master MEEF

L'objectif de cette formation est de permettre aux étudiants de construire **de façon cohérente** une culture et des compétences numériques professionnelles ayant **pour objet central l'intégration responsable et raisonnée du numérique dans les pratiques professionnelles au service des apprentissages de tous les élèves**.

La formation au et par le numérique intervient à **plusieurs échelles** au sein du master :

- Une formation **intégrée** à tous les enseignements
- Un **suivi personnalisé** en lien direct avec le portfolio afin de faire le lien entre les différents apports et d'accompagner de façon individuelle les étudiants. Dans le but de valider la nouvelle certification numérique (CRCN-E), les étudiants de Master MEEF devront concevoir, mettre en œuvre puis analyser une ou plusieurs activités durant lesquelles les élèves vont utiliser un outil numérique sous leur supervision. Le tuteur numérique accompagnera les étudiants dans la validation des 19 compétences adossées à ces 3 activités.
- Un travail **dans le cadre du BCC B1**, pour sensibiliser aux aspects juridiques et réglementaires à prendre en compte lors de l'utilisation du numérique dans un contexte professionnel et afin d'être également en mesure de former les élèves aux précautions à prendre.
- Deux heures de cours par semestre, **dans le cadre du BCC C1**, afin de faire le lien direct avec la certification numérique (CRCNE) et d'aider les étudiants à entrer dans une démarche réflexive face à l'utilisation du numérique en classe.

Le cadre de référence des compétences numériques pour les métiers de l'éducation (**CRCN-E**) permet de faire une place à la dimension numérique des métiers de l'éducation et de la formation, d'engager les étudiants puis les professionnels dans une logique de développement professionnel, tout au long de la carrière. Il est organisé en 5 domaines :

1. ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL : Utiliser le numérique pour agir et se former dans son environnement professionnel
2. RESSOURCES NUMÉRIQUES : Sélectionner, créer et gérer des ressources
3. ENSEIGNEMENT - APPRENTISSAGE : Concevoir, scénariser, mettre en œuvre et évaluer des situations d'enseignement-apprentissage
4. DIVERSITÉ ET AUTONOMIE DES APPRENANTS : Inclure et rendre accessible, différencier et engager les apprenants
5. COMPÉTENCES NUMÉRIQUES DES APPRENANTS : Développer, évaluer et certifier les compétences numériques des apprenants

En conséquence, chaque étudiant a la possibilité de concevoir, de mettre en œuvre et d'analyser plusieurs fois au cours du Master une activité d'apprentissage utilisant le numérique dans laquelle il peut argumenter que :

- les élèves utilisent des outils numériques pour faciliter leur raisonnement (individuel ou collectif) et
- l'enseignant utilise le numérique pour engager les élèves dans une activité cognitive (individuelle ou collective),

Ceci dans le respect des cadres juridiques et des valeurs de l'école et en tenant compte des précautions concernant l'exposition des enfants aux écrans. Le cahier des charges de cette activité de formation tiendra compte des conditions matérielles et humaines (matériel, réseau, ressources humaines) du terrain concerné par la mise en œuvre.

La démarche portfolio dans le master MEEF

Selon Tardif (2006) une compétence est « un savoir-agir complexe s'appuyant sur la mobilisation et la combinaison efficaces de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situations ». Un enseignant compétent pourra agir de façon pertinente dans toutes les situations professionnelles en sachant s'adapter à chacune d'entre elles.

La formation en alternance proposée à l'INSPE de l'Académie de Lille - Hauts-de-France permet de confronter chaque étudiant à de nombreuses situations d'apprentissages complexes (cours, stages, observations, études de cas, soutenances, ADRPP, ...). Les différents moments, lieux et modalités de formation, à l'INSPE et en stages sans oublier toutes les autres expériences professionnelles étrangères au master MEEF, seront l'occasion de mettre en œuvre des compétences en mobilisant et construisant des ressources nombreuses et variées.

La *démarche portfolio* est un outil au service de l'étudiant afin de l'aider à développer les compétences professionnelles et les attendus de fin de formation, à donner du sens à son parcours de formation et à développer sa réflexivité et son autonomie. C'est un outil de développement professionnel visant la valorisation du cheminement et les progrès de l'étudiant. La démarche portfolio a plusieurs objectifs :

- Amener l'étudiant à comprendre son processus d'apprentissage ;
- Amener l'étudiant à prendre conscience de l'acquisition des compétences et attendus de formation ;
- Amener l'étudiant à évoquer et réfléchir sur ses apprentissages ;
- Aider l'étudiant à développer ses habiletés à s'autoévaluer ;
- Aider l'étudiant à prouver l'atteinte d'un certain niveau de développement d'un ou plusieurs attendus.

Le portfolio est une sélection personnalisée et évolutive de traces montrant les progrès et l'acquisition progressive des attendus et compétences par l'étudiant tout au long de la formation. La sélection de ces traces implique une réflexion de la part de l'étudiant qui doit faire des choix et accompagner les documents qu'il dépose dans son portfolio de justifications, d'autoévaluations, de réflexions et d'une analyse réflexive.

La démarche portfolio nécessite un accompagnement personnalisé de l'étudiant. Le « tuteur-parcours » accompagnera chaque étudiant dans la constitution de son portfolio durant les deux années du master.

Les différentes évaluations de chaque semestre s'appuieront sur cette démarche sans pour autant que le portfolio soit évalué.

Cadrage du mémoire du master MEEF

Les différentes mentions du Master MEEF dédient des heures spécifiques, réparties sur les quatre semestres, pour la réalisation progressive d'un mémoire de recherche universitaire à visée professionnelle. La recherche y est conçue en tant qu'éclairage scientifique **sur les dimensions des métiers de l'éducation et de la formation** (académiques, éducatives, didactiques, pédagogiques...) par les différentes disciplines de recherche.

Comme le précise l'arrêté du 24/07/2020, le mémoire « articule une problématique, un cadre théorique et une méthodologie de recherche en relation avec une question pédagogique [...] prenant appui sur [...] une expérience propre en milieu professionnel, ou sur toute autre dimension du métier ».

Les éléments indispensables constitutifs du mémoire sont donc :

- Un sujet ancré dans une thématique professionnelle
- Une problématique de recherche.
- Un état de l'art permettant de situer les enjeux du sujet et ses implications professionnelles.
- La mise en place d'une méthodologie de recherche rigoureuse, répondant aux standards scientifiques.
- La constitution d'un corpus de données primaires (par exemple, enregistrements audio et/ou vidéos, questionnaires, entretiens, observation) et/ou secondaires (par exemple, données documentaires et statistiques, manuels scolaires). La récolte de données peut être réalisée dans le cadre des stages mais ce n'est pas une obligation.
- Une analyse originale des données sur le plan théorique et pratique éclairée et confrontée à l'état de l'art.
- La mise en perspective des apports du mémoire sur le plan de la professionnalisation.

La formation à/par la recherche proposée dans le cadre du Master MEEF occupe à la fois une place spécifique bien identifiable et s'articule le plus étroitement possible aux autres enseignements et modalités de formation. Selon les mentions et les parcours, elle peut prendre la forme de séminaires de recherche, de séances de formation en groupes, de pratiques collectives, de conférences inter-mentions, etc. Des séminaires thématiques proposés dès le S1 permettent aux étudiants de construire leur mémoire de recherche à visée professionnelle. Pour ce travail, ils sont encadrés par un directeur de mémoire, désigné dès le semestre 1.

Les compétences visées au travers de la réalisation du mémoire sont multiples :

- Développer des compétences pour se former, s'adapter et éventuellement innover en accédant à une lecture outillée de publications scientifiques et professionnelles pertinentes.
- Expliciter et mettre à distance les présupposés éducatifs ordinaires et les premières évidences professionnelles.
- Acquérir des compétences relatives à la lecture de textes scientifiques (identification, choix des textes et analyse)
- Acquérir des compétences relatives à l'observation et à l'analyse des situations éducatives.
- Analyser les organisations et processus qui contribuent aux apprentissages cognitifs, sociaux, etc. des élèves, ainsi qu'à la professionnalité des différents acteurs.
- Confronter des apports scientifiques au vécu, à l'observation de situations professionnelles.
- Approfondir la connaissance des fondements épistémologiques des disciplines pour aider aux choix didactiques et professionnels raisonnés.
- Renforcer l'esprit critique.
- Renforcer l'aptitude à l'écriture argumentée et référencée.
- Collecter et analyser des données adaptées à une problématique.

- Acquérir les compétences pour rédiger un écrit à visée professionnelle qui soit cohérent, démonstratif et attestant de la maîtrise de la langue française.
- Acquérir les compétences à l'oral pour argumenter, présenter son travail et répondre de manière justifiée aux questions posées.

En somme, le mémoire vise d'une part à permettre aux étudiants de prendre conscience du rôle des éclairages scientifiques dans l'étayage des représentations et pratiques professionnelles. Les étudiants, à l'issue de leur mémoire, doivent donc être capables de chercher et d'utiliser des données adaptées aux différents contextes d'exercice. D'autre part, la réalisation du mémoire doit leur permettre le développement de compétences méthodologiques mobilisables pour analyser et comprendre des situations professionnelles. C'est dans cette perspective qu'un parcours d'initiation à la recherche est proposé selon une progression qui recouvre les quatre semestres de formation.

Ainsi, le semestre 1 vise à la conception du projet de mémoire. Pour ce faire, une sensibilisation liminaire aux questions de recherche, ainsi qu'aux enjeux d'une formation par la recherche permet à chaque étudiant de s'engager dans un travail de recherche qui sera poursuivi aux trois autres semestres. Ce semestre permet également de préciser les attentes dans la production d'un mémoire universitaire à visée professionnelle, de pointer les enjeux des recherches dans les pratiques d'enseignement, d'éducation et de formation. C'est également lors de ce semestre que les étudiants choisissent leur séminaire de recherche et identifient leur directeur ou directrice de mémoire. Afin de leur permettre un choix éclairé, les étudiants sont informés des thématiques des séminaires, des sujets/problématiques possibles. Les étudiants lors de ce semestre commencent à établir un état de l'art sur leur thématique de recherche.

Le semestre 2 permet aux étudiants de construire leur méthodologie de recherche et de réaliser leur récolte de données. Ainsi, des enseignements axés sur les méthodes de recherche et une sensibilisation à l'analyse des données sont délivrés durant ce semestre.

Le semestre 3 vise à poursuivre la collecte des données au besoin, mais surtout à les analyser, à les confronter avec la littérature existante, à les positionner dans le contexte pour envisager leurs implications (et éventuellement applications) pratiques dans le cadre professionnel.

Enfin, le semestre 4 est consacré à la finalisation du mémoire et à sa soutenance.

Tout au long de ces quatre semestres, les étudiants bénéficient d'un encadrement scientifique à la fois individualisé par une directrice ou un directeur de mémoire et collectif par le biais de séminaires ou regroupements thématiques.

Le format du mémoire est le suivant :

- Il doit comporter un minimum de 30 pages (hors annexes)
- Une page de titre (modèle mis en ligne sur le site de l'INSPE).
- Un résumé en Français et en Anglais (ou autre pour les parcours langue et langue vivante – lettres pour lesquels le résumé doit être dans la langue de spécialité) en 4ème de couverture.
- Une liste de mots clés.
- Un sommaire paginé.
- Une introduction annonçant clairement la problématique du travail et ses finalités.
- Un texte problématisé et hiérarchisé attestant d'une maîtrise de la langue française et d'une réflexion cohérente sur la ou les question(s) traitée(s) (cadre théorique utilisé, méthodologie utilisée pour le recueil des données, analyses de ces données etc.), s'appuyant sur des lectures scientifiques adaptées et sur la collecte de matériaux. Le propos sera cohérent et organisé en parties et sous-parties.
- Une conclusion permettant de dégager les apports principaux du travail effectué, les apports et interrogations sur sa professionnalité, les limites et suites possibles à donner.
- Les références bibliographiques (suivant une norme en accord avec le directeur/directrice de mémoire).
- Des annexes éventuelles numérotées et référencées dans le corps de texte.

Vers la mise en place d'un parcours de formation plus personnalisé

Trois composantes distinctes du parcours de formation des étudiants ont été définies afin d'introduire davantage de **personnalisation dans ces parcours** :

- **Un parcours commun et obligatoire** permet aux étudiants de construire l'ensemble des attendus de fin de formation et de bénéficier d'une **culture commune et partagée**. Ce parcours comprendra un peu moins de 700 HTD.
- **Un parcours personnalisé** qui intègre :
 - ❖ La prise en compte des besoins spécifiques des étudiants en lien avec leur parcours antérieur. Les étudiants ont ainsi la possibilité de choisir **cinq modules de consolidation** afin de bénéficier d'une remise à niveau dans les disciplines ou les domaines pour lesquels ils n'auraient pas une formation suffisante.
 - ❖ La prise en compte des goûts, orientations ou projets professionnels à venir des étudiants. Les étudiants font le choix d'**un module complémentaire** visant un enrichissement et/ou une spécialisation de leur parcours en vue de développer un projet spécifique sur le plan professionnel. Ce module doit permettre, entre autres, de donner une couleur personnelle et spécifique au parcours de formation de l'étudiant qui pourra être valorisée dans son portfolio lors des épreuves d'évaluation du master. Cette personnalisation pourra également être mise en valeur lors des épreuves orales des concours durant lesquelles les candidats doivent présenter leur parcours de formation. Certains des modules proposés donnent la possibilité de se préparer à des certifications spécifiques : CAPEFE, DNL, FLE/FLS, certification complémentaire théâtre, histoire des arts... Parallèlement, il s'agit au travers de ce module de contribuer à l'élargissement d'une culture professionnelle de référence commune aux futurs professionnels de l'enseignement et de l'éducation (1^{er} et 2^e degrés et encadrement éducatif). Cette offre est à destination des étudiants de M1 des mentions 1^{er} degré, 2^e degré et Encadrement Éducatif. Les étudiants se positionnent **au cours du semestre 1** sur leur choix et suivent le module choisi **au semestre 2**. Un catalogue regroupant toutes les propositions de modules complémentaires est accessible sur l'ENT et les étudiants saisissent directement leurs vœux via l'application. Ils effectuent 5 vœux et sont affectés sur un module en fonction de la hiérarchie de leurs vœux et des places disponibles au sein des modules demandés. Le suivi de ce module donne lieu à une attestation complémentaire au diplôme, délivrée en fin de master 2, qui fera état de la formation suivie (objectifs, contenus, modalités et réalisations éventuelles).
 - ❖ **Le module LVE** qui permet aux étudiants une remise à niveau dans une langue vivante étrangère de leur choix.

Cette part de personnalisation s'élève à 108 heures au total. Elle pourrait progressivement prendre encore plus d'ampleur au cours des cinq prochaines années si les étudiants en expriment le besoin et en fonction d'indicateurs en montrant la pertinence.

- **Un parcours accompagné** qui comprend, articule et relie l'ensemble des dispositifs d'accompagnement prévus durant le parcours de l'étudiant à savoir :
 - ❖ **Un tuteur du parcours de formation** dont la mission est d'accompagner l'étudiant dans la construction progressive de son parcours et de sa professionnalisation.
 - ❖ **Un tuteur de stage** dont la mission est d'accompagner l'étudiant durant son stage de M2, en lien avec le tuteur terrain.
 - ❖ **Un directeur de mémoire** qui accompagne l'étudiant dans la réalisation de la recherche liée à son mémoire.

L'organisation de ces différentes modalités d'accompagnement en un parcours est l'occasion de **mettre en cohérence ces différents temps d'accompagnement**, ainsi que d'en préciser les finalités, les contours et modalités de manière à veiller à ce que l'ensemble du parcours de l'étudiant soit accompagné dans ses différentes dimensions. Ce parcours pourra comprendre jusqu'à 12H de suivis.

Modalités de contrôle des connaissances

Sous réserve du vote en conseil d'institut le 22 septembre 2023

Les modalités de contrôle des connaissances et compétences (MCC) définissent les dispositions générales et particulières relatives aux examens. L'ensemble des MCC est inscrit dans le règlement des études de l'INSPE. Seuls certains points spécifiques sont mentionnés dans ce guide.

Organisation des formations en blocs de connaissances et de compétences

Le référentiel des compétences donne lieu à un découpage de la formation (à l'échelle de la mention et potentiellement de chaque parcours) en Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC). Un BCC est un ensemble homogène d'enseignements et d'activités qui est construit autour d'une logique d'alignement des objectifs pédagogiques, des méthodes d'apprentissage et des modalités d'évaluation. Les BCC répondent aux caractéristiques suivantes :

- Chaque semestre pédagogique est organisé en plusieurs blocs de connaissances et de compétences. Sa validation permet l'obtention de 30 crédits ECTS.
- Chaque BCC, UE et éventuellement EC est affecté d'une « valeur crédits » (ECTS) correspondant à la charge globale de travail de l'étudiant qui inclut le travail encadré et le travail personnel (CM, TD, TP, travail personnel, mémoire, présentation, etc.).

La validation directe des éléments de formation et des semestres

Dans la mention 1^{er} degré, la validation des BCC et des UE est définie selon 4 items de progressivité : « A construire », « A consolider », « Acquis » et « Dépassé ».

- Pour valider l'UE, l'étudiant-e doit avoir un résultat « Acquis » ou un résultat « Dépassé » à son évaluation.
- Pour valider le BCC, l'étudiant-e doit avoir validé toutes les UE du BCC. Si une ou plusieurs UE ne sont pas acquises, le BCC est déclaré « non acquis ».

En master MEEF, les UE, les BCC et les semestres ne se compensent pas.

Organisation des sessions d'évaluation

Les modalités de contrôle des connaissances et compétences sont appliquées dans le master MEEF 1^{er} degré sont :

1. Le contrôle terminal repose sur une évaluation (quelle qu'en soit sa forme). Cette évaluation a lieu pendant la session d'examens.
2. La session unique pour le semestre 4. Cette session concerne le dépôt d'un écrit ou d'un mémoire ainsi qu'une soutenance et un oral d'expérience professionnelle.

Organisation des jurys

Le jury se réunit en séance non publique. Il délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus par les candidats et prononce l'admission ou l'ajournement des étudiants aux EC, aux UE, aux semestres et au diplôme.

L'attribution des mentions

Dans le master MEEF 1^{er} degré, une mention est attribuée en fonction du résultat donné lors de l'oral de fin de formation et la mention attribuée au mémoire et à sa soutenance au semestre 4 selon la répartition ci-dessous.

Mention au mémoire	Résultat à l'oral de fin de formation	Mention au master
Très Bien	Dépassé	Très Bien
Très Bien	Acquis	Bien
Bien	Dépassé	Très Bien
Bien	Acquis	Assez Bien
Assez Bien	Dépassé	Bien
Assez Bien	Acquis	Passable

Points complémentaires :

Absence et validation du stage :

Conformément au règlement des études de l'Université de Lille (partie commune), une absence justifiée ou injustifiée interdit l'obtention de l'EC, de l'UE, du BCC et du semestre correspondant (BCC C aux semestres 1 et 2). Cependant, les situations des étudiants absents en stage avec justification seront étudiées en jury d'année. Toutes les absences en stage doivent donc être justifiées (avec envoi des justificatifs à la circonscription et à la scolarité).

Annexe 1

Les attendus de fin de formation issus du référentiel de formation « Former aux métiers du professorat et de l'éducation au 21^{ème} siècle »¹

A1	Fonde son action sur les principes et enjeux du système, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier
A2	Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination
A3	Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité
A4	Adopte une attitude et un positionnement responsable dans la classe
A5	Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes
A6	Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s)
A7	Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur (s)
A8	Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son école
A9	Rend compte de son travail aux acteurs concernés
A10	Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles
A11	Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'enfant et la construction de ses apprentissages pour étayer son action
A12	Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement de l'école maternelle et de l'école élémentaire, en vue des acquisitions prévues dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture
A13	Assure la réussite des apprentissages fondamentaux de tous les élèves (lire, écrire, compter, respecter autrui) au regard des objectifs fixés
A14	Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs fixés
A15	Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation
A16	Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent
A17	Sait utiliser les évaluations nationales ; pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation, pour mesurer les acquis des élèves (résultats, processus)
A18	Sait utiliser les évaluations nationales ; pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation, pour déterminer les actions de son accompagnement, de différenciation ou de remédiation répondant aux besoins identifiés

A19	Sait utiliser les évaluations nationales ; pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation, pour analyser ses pratiques pour les différencier et les adapter
A20	Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves
A21	Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'e mesurer l'efficacité
A22	Exerce une veille à visée de formation/information en lien avec son métier
A23	Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs
A24	Exprime ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, pour conforter et faire évoluer ses pratiques
A25	Prend en compte les conseils et recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)

[1 https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid142150/former-aux-metiers-du-professorat-et-de-l-education-au-21e-siecle.html](https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid142150/former-aux-metiers-du-professorat-et-de-l-education-au-21e-siecle.html)

Annexe 2

Contacts

Responsable pédagogique de la formation :

Nathalie Chesse : nathalie.chesse@univ-lille.fr

Responsables pédagogiques de sites :

Arras : helene.laloux@univ-lille.fr

Douai : jeanfrancois.courco@univ-lille.fr

Gravelines : thibaut.kuehn@univ-lille.fr

Outreau : ewen.lecuit@univ-lille.fr

Valenciennes : bruno.rawecki@univ-lille.fr

Villeneuve d'ascq : marianne.moulin@univ-lille.fr

Responsables administratifs de sites :

Arras : christine.loison@univ-lille.fr

Douai : mansour.hasnaoui@univ-lille.fr

Gravelines : claudine.miserole@univ-lille.fr

Outreau : sandrine.jedraszczuk@univ-lille.fr

Valenciennes : sandrine.bonnaire@univ-lille.fr

Villeneuve d'ascq :

Scolarités de sites :

Arras : inspe-scolarite-arras@univ-lille.fr

Douai : inspe-scolarite-douai@univ-lille.fr

Gravelines : inspe-scolarite-gravelines@univ-lille.fr

Outreau : inspe-scolarite-outreau@univ-lille.fr

Valenciennes : inspe-scolarite-valenciennes@univ-lille.fr

Villeneuve d'ascq : inspe-scolarite-villeneuve@univ-lille.fr

Services centraux INSPE

- Scolarité : inspe-scolarite@univ-lille.fr
- Examens : inspe-examens@univ-lille.fr
- Stages : inspe-stages@univ-lille.fr

INSPE Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Académie de Lille
Hauts-de-France

CONTACT / inspe-scolarite@univ-lille.fr

inspe-lille-hdf.fr    

 **Université
de Lille**


UNIVERSITÉ D'ARTOIS


Université
Littoral Côte d'Opale

 **Université
Polytechnique**
HAUTS-DE-FRANCE


**ACADÉMIE
DE LILLE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*